*Paraît depuis 1913*
Tirage: 12,000




# LA LIBERTÉ



Vol. 67 No 45 SAINT-BONIFACE JEUDI 6 MARS 1980

## Au sommaire

### Les "hors Québec" et le référendum

En éditorial, André-Yves ROMPRÉ s'interroge sur ce que fera la Fédération des Francophones hors Québec vis-à-vis du référendum québécois sur la souveraineté-association. Pressée par certains pour se prononcer en faveur d'un "oui", et par d'autres pour un "non", la F.F.H.Q. devrait tirer sa position au clair.

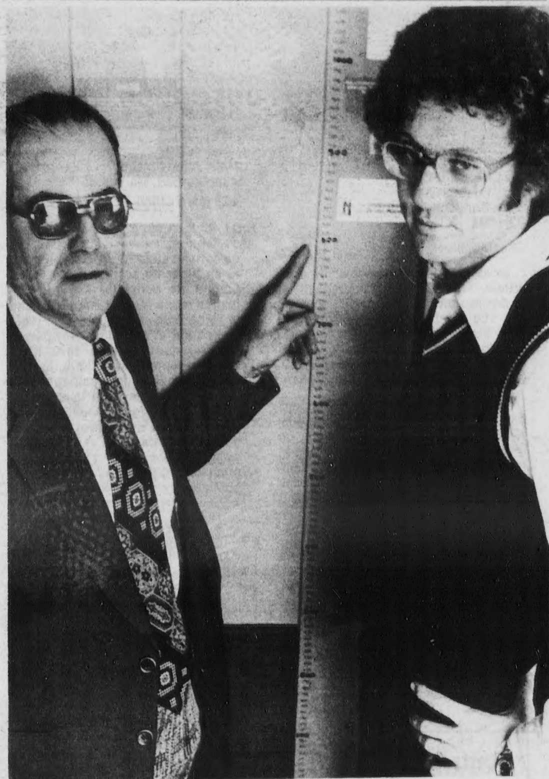
### Le futur (?) secondaire de la Seine

Lundi, les commissaires d'écoles de la division scolaire de la Seine ont rencontré le ministre de l'Éducation du Manitoba, M. Keith Cosens, pour défendre, une nouvelle fois, le bien-fondé de leur décision de vouloir construire un secondaire régional français pour Lorette, Île-des-Chênes, Saint-Adolphe et Saint-Norbert.



### Un "mélo-mani" régional

**En fin de semaine dernière, s'est tenu à Ile-des-Chênes un "mélo-mani" régional à l'intention de toute la famille. Les détails en pages intérieures.**



**Le président de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, M. Louis Hince, et le coordonnateur à l'emploi de l'organisme, M. Pierre Meunier, font voir ici que le thermomètre des ventes de la deuxième série de billets de la "loterie 1500" est loin de l'objectif de la rentabilité. Pour arriver à des profits substantiels, il faudrait que la F.A.D.O.M. vende au-delà de 800 billets d'ici le 3 avril, date du premier tirage. À ce jour, un peu moins de trois-cents billets seulement ont été vendus.**

## À moins d'une injection de fonds

# La F.A.D.O.M. fermera ses portes

**À moins d'une injection de fonds d'ici un mois, la Fédération de l'âge d'or du Manitoba devra annoncer - vraisemblablement à l'occasion de son assemblée annuelle du 26 avril prochain - qu'elle fermera ses portes, ne pouvant plus se permettre de maintenir une permanence administrative au niveau de son bureau provincial.**

**par André-Yves ROMPRÉ**

C'est ce que viennent de confirmer le coordonnateur de la F.A.D.O.M., M. Pierre Meunier et son président du conseil d'administration, M. Louis Hince, au cours d'une entrevue accordée à **LA LIBERTÉ.**

De fait, si les dirigeants de la F.A.D.O.M. ne reçoivent pas très bientôt l'assurance du gouvernement fédéral - ou de tout autre mécène - que des fonds monétaires leur seront accordés, la F.A.D.O.M. n'aura même plus de quoi payer le salaire du coordonnateur, ni les frais d'administration du bureau, et ce dès le mois prochain.

Si l'heure est à ce point grave pour l'organisme provincial qui regroupe 26 clubs d'âge d'or au Manitoba français, c'est qu'on n'a pas pu assurer convenablement la mise sur pied de méthodes visant à assurer l'autofinancement de cet organisme, faute de moyens et de fonds. Pas d'argent, pas de moyens, pas de moyens, pas d'argent; le cercle est devenu vicieux...

À titre d'exemple, la "loterie 1500" n'a pas jusqu'ici récolté les résultats escomptés à son lancement voilà quelques mois, en raison surtout de la mévente des billets - ceux de la deuxième série surtout - et de la difficulté de recruter le personnel approprié pour établir un véritable réseau de vente des billets.

### Au jour, le jour

Ayant eu à se préoccuper davantage de trouver des fonds pour assurer la simple survie de la F.A.D.O.M., les dirigeants de la Fédé-

(Suite à la page 5)

# Éditorial

## Que feront les "hors Québec" au référendum?

Ils ont le choix de ne rien dire. Ils ont le choix d'appuyer la campagne du "oui" ou celle du "non". Que feront donc les francophones hors Québec dans la campagne référendaire, par la voix de leur organisme politique officiel, la Fédération des francophones hors Québec, qui dit les représenter à un million d'exemplaires, et qui, depuis sa formation, n'a jamais hésité à aller sur la place publique pour faire avancer ses idées?

●

La question se pose et elle est d'actualité puisque déjà, au moins une de ses neuf associations-membres (l'A.C.F.C. de la Saskatchewan) a officiellement demandé à la F.F.H.Q. de prendre position en faveur du "oui" et de le faire savoir à l'ensemble du pays.

À une récente réunion des représentants des associations-membres à Montréal, celles-ci n'avaient pas pu faire l'unanimité sur la question. De plus, des divergences d'opinions à ce sujet, à l'intérieur même de la Fédération, sont même apparues. Mais on apprend que le débat sera vraisemblablement tranché pour de bon à une prochaine réunion similaire qui doit avoir lieu, également à Montréal, le 30 mars.

●

Forts d'une expérience - unique - avec le Canada anglais, les francophones hors Québec ont certainement un idéal à partager sur l'avenir de la confédération canadienne. D'ailleurs, la position connue des francophones hors Québec, émise dans le document "Pour ne plus être... sans pays" s'était, à sa sortie l'an dernier, spectaculairement située dans cette perspective d'une prise de position claire... et unanime.

Dès lors, la Fédération des francophones hors Québec peut-elle et doit-elle, aujourd'hui, prendre position dans ce débat historique que vivent majoritairement les francophones du Québec? - Nous croyons que oui.

Si la F.F.H.Q. décidait de ne pas se prononcer, en faveur d'un "oui" ou d'un "non", elle se rangerait parmi ceux qui regardent passer le train sans jamais le prendre, et se trouverait du même coup, plongée dans l'ambiguïté de son silence.

●

Politiquement, socialement, culturellement et économiquement, les francophones hors Québec sont d'ultimes témoins de la réalité canadienne présente et passée. C'est pourquoi, dans ce débat référendaire, ils doivent prendre une position non équivoque.

Nous attendrons tous avec hâte ce que fera la F.F.H.Q. - conseillé par ses neuf associations-membres - au lendemain du 30 mars.

**André-Yves ROMPRÉ**

### Lettres à LA LIBERTÉ

## Avec une face de Carême, la foi a parlé

Au père Aurèle Préfontaine, o.f.m., Cap.

Étonnant, les effets de la psychose. Cela peut donner des complexes de supériorité et amener à se croire l'émule de quelqu'un tel qu'un Préfontaine se prend pour La Fontaine, mais La Fontaine s'appelait Jean, fabuliste doué et d'une certaine noblesse d'esprit; l'autre, l'émule prend des libertés avec la politesse.

**Je vous présente donc, l'émule dans ses nouveaux talents de fabuliste à l'esprit caustique, Aurèle Préfontaine, o.f.m., Cap.**

**Si vous désirez connaître les fables Préfontaine, abreuvez-vous à la fontaine de LA LIBERTÉ.** Cependant comme la morale en est douteuse; pas pour enfants. Comme votre Seigneurie semble obsédée par les gants, je mets des gants pour lui parler:

Je me repents, votre Excellence, je n'ai pas tenu ma place, j'aurais dû rester garder mes vaches, mea culpa, mea culpa. Le débordement dans la vérité est un droit qui ne m'appartient pas, j'ai outrepassé ce droit. Que votre Excellence me pardonne en tant que crétin; j'ai divagué d'une façon incroyable.

J'espère que votre Excellence, dans sa grandeur saura faire preuve de clémence envers un être pusillanime; je n'ai pas voulu être proxénète, votre Grandeur. Cependant, puis-je faire remarquer à votre Eminence que ce que je lui ai écrit s'est réellement passé et je croyais que cela pouvait l'intéresser; tant de choses brûlent en ces temps, que je me suis permis, de penser, enfin de croire, je n'ose le dire votre Excellence...

Votre Excellence n'est pas sans savoir que quelqu'un a dit: "Bienheureux les pauvres d'exprit, car le royaume des Cieux est pour eux..., ou quelque chose de semblable. Ce qui fait votre Eminence, que par cet état de chose (crétin), j'ignore le fanatisme et je n'y touche pas. Ne demandez aucune prière pour moi votre Excellence, le Royaume des Cieux m'appartient déjà. Je ne demande aucune faveur à votre Grandeur, si ce n'est que de m'épargner le "bûcher".

Son Excellence parle de phobie, mais puis-je faire remarquer respectueusement, que phobie est une peur irraisonnée. Or je n'ai aucune raison d'avoir peur, car le jour du jugement, si le très Haut me demande compte des biens qu'il m'a transmis, je pourrai lui répondre: "J'ai toujours bien gardé mes vaches, Seigneur, mais dans certaines bergeries, on a laissé s'introduire des loups"; j'en frissonne Seigneur, des loups aux dents longues et acérées. S'il plaît à votre Excellence de m'apostropher, je ne demande pas de privilège royal, car je pourrais alors, conscient de ma royauté m'exalter et d'ailleurs je vous défie en ce point.

Puis-je aussi poser une question à votre Éminence: merci. Un monsieur m'a dit que dans des lettres de démonstration de foi, adressées à **LA LIBERTÉ**, il n'avait pas reconnu la douceur de la foi des apôtres, mais la brutalité de celle du grand inquisiteur, dont vous seriez le fils spirituel, est-ce vrai? Cet individu ment Excellence, il divague, bien sûr. Je m'arrête Monsieur le Franciscain Capucin et suite à vos écrits, je retiendrai ceci: vous êtes un des esprits les plus brillants du XIIième siècle, mais malheureusement pour vous, nous sommes au XXième siècle.

D'autre part, vous n'avez sûrement pas fait vos classiques; ces classiques qui apprennent à manier la langue avec élégance et précision. Pour la précision zéro, et pour l'élégance, il est des nécrophores qui vous surpassent... et de loin. Parodie d'un crétin.

**P.S.:** Quant au Carême si des missionnaires en mal de conversion, veulent s'y vautrer, à leur guise, c'est leur droit le plus strict.

Toujours le même crétin,

André Bouché
Winnipeg, Manitoba

le 2 mars 1980

## Les Libéraux nous ont coupé le cou

M. Robert ANDRÉ
a/s **LA LIBERTÉ**
Case Postale 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Cher Monsieur:

Je viens de lire le numéro un de votre article, "James-Émile Prendregast" et je désire corriger une erreur. Vous dites: "Le combat devant les tribunaux dura six ans, et comme on sait, aujourd'hui, le sort des catholiques s'achemina vers une décision défavorable du Conseil Privé à Londres".

On lit dans, "Histoire du Canada" par PP. Farley et Lamarche page 409, "Pour sauver le parti conservateur, on manda aussitôt Sir Charles Tupper, Haut Commissaire du Canada à Londres. Tupper proposa le "bill remédiateur" qui avait l'appui de l'épiscopat canadien, mais se heurta à une obstruction systématique de la part du parti libéral qui sut prolonger la discussion de manière à faire dissoudre les chambres avant le vote du bill".

Ne faites pas croire aux gens que les libéraux ont sauvé la cause canadienne française. Ce sont eux, qui nous ont coupé le cou juste au moment où les conservateurs du temps étaient prêts à passer un "bill remédiateur".

Bien vôtre,

(Mme) Alice Boisjoli
Saint-Norbert, Manitoba

le 29 février 1980

**N.D.L.R.; Il ne s'agissait pas, Madame, de donner raison soit au parti libéral ou conservateur. Cela, chacun pourra en juger de soi-même. Il est important de constater ici, que l'injustice réelle réside dans le fait que le problème n'ait pas été réglé clairement et définitivement devant les tribunaux comme tout litige constitutionnel devait l'être. La triste conséquence des vacillations du Conseil Privé est que le sort des écoles catholiques manitobaines devint l'enjeu d'un débat politique, de querelles de partis et d'une course au pouvoir, le tout soumis aux pressions fluctuantes de l'opinion publique.**

### Lettres à LA LIBERTÉ

**LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.**

**Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.**

**Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.**


## LA LIBERTÉ

**Journal hebdomadaire** publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



**Rédacteur en chef:** André-Yves ROMPRÉ
**Journaliste:** Bernard BOCQUEL
**Collaborateur:** Raymond HÉBERT
**Publicité:** Léo GROUETTE
**Composition typographique:** Lorraine SABO
**Correction d'épreuves:** Augusta DAVIDSON
**Montage:** Gérard GAGNÉ
**Secrétariat:** Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

**LA LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

# "De quelle couleur est la peau de Dieu?"

Monsieur le rédacteur,

Une lettre dans l'esprit de celle de madame Albert Auger, intitulée "Une dame à la tapette", publiée dans le numéro du 21 février, provoque et exige une réponse. Je vois que cette noble dame n'hésite pas à se servir de la tribune de **LA LIBERTÉ** pour exprimer ses convictions bien "catholiques et françaises". Chère madame, j'ose croire que c'est de l'ignorance plutôt que de la malice qui vous fait ainsi mépriser vos frères et soeurs, vos compatriotes Métis. Vous ignorez peut-être que les Amérindiens et les Métis sont les peuples fondateurs de ce pays. Les Métis, en particulier, ont pour seule patrie l'Ouest canadien. Ils sont les descendants des voyageurs canadiens et des Amérindiennes (surtout crises, sauteuses et montagnaises). Fiers de leurs pères canadiens, ils ne le sont pas moins de leurs mères que vous qualifiez de "sauvagesses" (et par le fait même dans le contexte que vous employez le terme d'inférieures, de barbares...). Vous ne connaissez certainement pas la culture amérindienne qui, sur bien des rapports, est supérieure à notre "civilisation blanche".

Ce sont les Canadiens et les Métis de la Rivière-Rouge qui en 1817, ont adressé une requête à Mgr Plessis, évêque de Québec, le suppliant d'envoyer des missionnaires pour "les enfants des chrétiens qui sont natifs de ce pays... connus sous le nom de métifs ou bois brûlés". Ces blancs font l'éloge de leurs compatriotes métis "bien disposés" à la religion et avec lesquels ils vivent en parfaite harmonie. Parmi les signataires apparaissent les noms des Canadiens Pierre-Chrysotôme Pambrun et Louis Lanois, de l'ex-soldat de Meurons, Charles Boucher (originaire de Picardie) et des Métis, Michel Monet dit Bellehumeur et Louis Nolin.

Il est dommage que l'esprit de ces premiers colons n'a pas été maintenu. J'ignore, madame, si vous êtes d'origine française, canadienne-française ou même, qui sait, métisse? Qu'importe. Mais je veux assurer mes compatriotes métis que la majorité des Canadiens d'expression française au Manitoba déplorent le racisme qui s'infiltre dans vos paroles. Nous avouons avoir aussi été coupables de discrimination par le passé (et quelles preuves nous avons depuis 1870...). Mais je pense surtout au présent et à l'avenir, et je crois que ma génération (et d'autres) fait preuve d'un esprit plus ouvert pour ne pas dire plus...

Vous trouvez qu'un Christ et une Vierge qui exhibent des traits physiques "métissés" sont laids? Pour plusieurs peuples noirs et asiatiques, les caucasiens sont mal proportionnés, avec des traits irréguliers et une peau terne. Et enfin, "de quelle couleur est la peau de Dieu?" Si le Christ était venu au monde en Afrique il n'aurait certainement pas pris la physionomie juive. Et s'il reviendrait aujourd'hui, qui sait, peut-être prendrait-il une forme féminine?

Enfin, je pourrais continuer, mais je voudrais conclure en remerciant le clergé et les paroissiens de la Cathédrale d'avoir posé ce geste de solidarité et de reconnaissance. L'artiste Réal Bérard a exprimé non seulement une idée personnelle, mais le sentiment de plusieurs dans la communauté et dans un esprit véritablement "catholique et chrétien".

Sincèrement,

Diane Payment
Historienne
Sites historiques nationaux
de la Maison Riel et de Batoche
Parc Canada
Winnipeg, Manitoba
le 28 février 1980

# Saint-Louis "de Langevin" écrit son Histoire

"Le Comité d'Histoire "de Saint-Louis en Saskatchewan" a décidé de faire écrire l'histoire locale de Saint-Louis et des environs. C'est un projet bilingue: deux livres séparés: l'un en français, l'autre en anglais; avec introduction du Secrétariat d'État. Dans ce livre, on vous parle de Xavier Letendre, le bonhomme "Batoche", marchand prospère installé à Batoche bien longtemps avant 1885; de Gabriel Dumont et de son épouse Madeleine née Welkey; de Joseph Octave Nolin, premier Métis à la législature; de Maxime Lepine et de la bonne vieille "Coucoume" son épouse.

Plusieurs des descendants de Maxime Lepine vivent à Saint-Louis aujourd'hui. Deux d'entre eux font partie du Comité d'Histoire. Dans le livre il est aussi question de Charles-Eugène Boucher, Pierre Parenteau - du mouvement de libération des Métis et de leur chef, Louis Riel. Après avoir échangé avec nos gens, écouté leur histoire nous l'avons reproduite aussi fidèlement que possible. Le livre contient des mémoires et des autobiographies. En le lisant vous ferez connaissance avec Saint Laurent de Grandin, "la Petite Ville", la Fourche des "Gros Ventres", etc.

En plus vous lirez avec intérêt vingt et une "Petites Histoires inédites". Les résidants ont collaboré et fourni des renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Le livre intitulé "Je me souviens..." - "I Remember..." atteindra trois cents pages ou plus et contiendra plus de 200 photographies. On a décidé de faire imprimer 1000 exemplaires de cette histoire locale en anglais et 500 copies en français.

Nos premiers pionniers, ils étaient soixante, sont venus en charrette à boeufs de Saint-François Xavier et de la Fourche. C'est en 1882 qu'ils arrivèrent au site enchanteur que nous appelons aujourd'hui Saint-Louis de Langevin. Comme ce sont des gens de "chez vous" qui sont venus "chez nous", leur histoire est de nature à vous intéresser. Prix du livre $20.00 plus frais de poste et de manutention. Il sera mis en vente les 11, 12, 13 juillet 1980 pour la grande fête du retour aux sources qui se déroulera à Saint-Louis. Plus de 300 exemplaires du livre sont déjà retenus. Pour retenir le vôtre, il s'agit d'écrire à l'adresse suivante: "Comité d'Histoire Locale", Case Postale 40, Saint Louis, Saskatchewan, S0V 2C0.

Faites votre chèque au Comité d'Histoire Locale de Saint Louis et donnez-nous votre adresse complète. Nous vous enverrons un reçu par retour du courrier.

Soeur Marie Madeleine Tournier
Saint-Louis, Saskatchewan
le 22 février 1980

## Guitaristes classiques au C.C.F.M.

Le Centre culturel franco-manitobain présentera le spectacle du duo Wilson & McAllister dans le cadre d'une soirée des jeunesses musicales, le mercredi 9 mars en la salle Pauline-Boutal à 20h. Les billets pour ce spectacle coûtent $6.00 chacun.

# Les petites nouvelles

## "Vincent, François, Paul et les autres" au ciné-club

Le 13 mars, le ciné-club du Collège de Saint-Boniface présentera un film de Claude Sautet intitulé "Vincent, François, Paul et les autres", avec dans les rôles principaux Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. Comme toujours, le film sera projeté à deux reprises, soit à 12h30 et à 20h00, salle Martial-Caron.

## Loterie 1500: 21e et 22e tirages

La gagnante du 21e tirage de la "loterie 1500" de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba - tirage qui a eu lieu au relais du C.C.F.M. pendant le dernier Festival du Voyageur - a été Mme Adeline Allarie d'Ile-des-Chênes (billet no 309).

Quant au prix du 22e tirage, il est allé aux Chevaliers de Colomb, également d'Ile-des-Chênes (billet no 320).



alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

# Les Québécois, des champions joueurs de cartes



***Le vote québécois aux élections fédérales du 18 février était prévisible: peut-être un peu plus massivement libéral (68 pour cent du vote populaire à comparer à 62 pour cent le 22 mai 1979), mais lorsqu'on parle de majorités écrasantes de cette envergure ce n'est pas quelques points qui en changent la nature.***

Le seul autre endroit au Canada où une telle majorité s'est produite fut l'Alberta: dans cette province, 65.5 pour cent du vote populaire sont allés aux conservateurs, une baisse marginale des 66.5 pour cent recueillis en mai 1979. Le vote populaire dans les huit autres provinces canadiennes ainsi que dans les territoires se divise beaucoup plus également entre les différents partis.

## De quoi s'agit-il?

Beaucoup d'encre a coulé, et continuera sans doute à le faire, quant à la signification profonde de la majorité libérale écrasante au Québec. S'agit-il d'un vote essentiellement en faveur du chef libéral lui-même, M. Trudeau? Est-ce que le vote est une manifestation des aspirations profondément fédéralistes des Québécois? Serait-ce un indice que la campagne référendaire de M. Lévesque se dirige vers un "non" massif chez les électeurs?

Il y a peut-être du vrai dans chacune de ces hypothèses; M. Lévesque ne peut certainement pas se réjouir de la grande force qu'ont démontré les libéraux de M. Trudeau, malgré les efforts d'indépendantistes acharnés de dévier le vote vers les tiers-partis, notamment vers le parti rhinocéros.

Surtout que M. Trudeau n'est pas un fédéraliste "doux" à la manière de Joe Clark, mais bien un fédéraliste "enragé", convaincu que le gouvernement central doit conserver des pouvoirs réels, si la fédération veut survivre. Comment un francophone québécois, fédéraliste jusqu'au bout des doigts, peut-il obtenir le vote d'une population qui il a à peine trois ans portait au pouvoir le premier gouvernement indépendantiste dans son histoire?

## La réponse?

Il faut, je crois, chercher la réponse dans les centaines de milliers de cuisines québécoises où, les samedis soirs, on se rassemble, encore aujourd'hui, pour "veiller", pour danser parfois, et certainement pour jouer aux cartes. Les jeux de cartes sont une tradition québécoise toute aussi bien ancrée dans les moeurs que la tourtière et le sirop d'érable. Et si on apprend une chose aux cartes, c'est de mettre toutes les chances de son côté.

Et c'est ce que les Québécois ont fait le 18 février. En élisant massivement les libéraux dans leur province, ils ont assuré la victoire de "leur" parti au niveau national; ils ont assuré le "French power" à Ottawa. Ce n'est pas ce que voulait M. Lévesque, car ça endommage sa thèse que les francophones ne comptent pour rien dans la capitale nationale, qu'ils ne sont qu'un phénomène passager. Les Québécois, dans leur cuisine, savent mieux. Ils ont donc, pour le moment, le meilleur de tous les mondes: un gouvernement fort à Ottawa, dirigé par un des leurs et qui compte un grand nombre de ministres québécois; et, au niveau provincial, un gouvernement fortement nationaliste et progressiste en matière de politique sociale, dirigé également par un homme qui reflète bien leurs aspirations collectives.

## Spectacle intéressant

M. Lévesque et ses aviseurs dans le fond savent tout cela. Cela explique la stratégie courante de "dépéquisation" de la campagne référendaire, campagne qui, pour les indépendantistes, devient de plus en plus axée sur "La fondation des Québécois pour le oui", présidée par Fernand Paré, le directeur-général d'une compagnie d'assurances québécoise. Nous voyons donc le spectacle intéressant, ces dernières semaines, de M. Lévesque et son entourage qui visitent une série de petites localités où le maire ou les conseillers, ou les deux, s'affirment ouvertement comme étant en faveur du "oui". (M. Ryan répond pour sa part qu'il en aura autant en faveur du "non" dans son seul comté d'Argenteuil).

Car M. Lévesque est très conscient du fait que pour obtenir une majorité en faveur du "oui", il doit absolument aller chercher des votes libéraux, ces mêmes votes qui ont donné à M. Trudeau sa majorité à Ottawa. Il tentera donc de "dépolitiser" le "oui", le dissocier de la politique partisane, le mettre en quelque sorte au-dessus des considérations politiques quotidiennes.

Il tentera d'unifier le peuple québécois derrière une cause commune qui transcende la petite politique partisane, à savoir, l'avenir de la nation québécoise. Reste à savoir comment MM. Ryan et Trudeau, s'ils ne s'entre-tuent pas au départ, tenteront de contrer la stratégie péquiste.

Nous pourrions même assister à un scénario encore plus intéressant: les Québécois votent "oui" au référendum, par une marge plus ou moins grande, pour ensuite voter "non" à Lévesque et son gouvernement aux prochaines élections provinciales et "oui" à Ryan et son équipe...

On a l'impression que tous ces "oui" et ces "non" sont la façon que les Québécois ont trouvée de dire "peut-être, si..."

# La F.A.D.O.M. fermera ses portes

(Suite de la une)

ration de l'âge d'or réalisent aujourd'hui qu'ils n'ont même plus les moyens et les possibilités de remplir adéquatement leur mandat. Encore à titre d'exemple, comme l'a expliqué M. Hince, "ça fait plus de deux ans qu'on a pas visité nos clubs affiliés, parce qu'on n'a pas eu le temps ni les moyens". Et son coordonnateur Pierre Meunier de renchérir: "Nous avons un mandat d'animation et de développement que nous ne pouvons remplir, en raison de ce manque constant de fonds".

Mise sur pied en 1977 grâce à l'aide technique et financière de la Société franco-manitobaine et du gouvernement fédéral, la F.A.D.O.M. n'a jamais pu, selon ses dirigeants, être en mesure de voler de ses propres ailes pour s'assurer des reins financiers solides... et devenir autonome. Quelque peu amers envers le gouvernement et la S.F.M. - on sait que le Secrétariat d'État a refusé de subventionner la F.A.D.O.M. au cours des derniers mois et que la S.F.M. a laissé entendre qu'elle avait fait largement sa part - les dirigeants de la F.A.D.O.M. se demandent "si c'est parce qu'on s'appelle âge d'or qu'on se fait fermer les portes aux subventions"; et ils ajoutent: "Le Secrétariat d'État nous envoie à la S.F.M. et la S.F.M. nous renvoie au Secrétariat d'État".

## La loterie

Plus de 800 billets à $50 l'unité avaient été vendus lors de l'émission de la première série de la "loterie 1500" l'été dernier, et plus de $9,000 de profits avaient ainsi été réalisés, mais voilà que la deuxième série - dont le premier tirage aura lieu le 3 mars - se vend beaucoup moins bien et que des pertes pourraient même être enregistrées si la courbe de la mévente se maintient d'ici là.

Affaire de subvention ou pas, la Fédération de l'âge d'or du Manitoba a des problèmes, et ils sont sérieux. On ne semble pas voir le bout du tunnel, et il n'en tiendrait, semble-t-il, qu'au gouvernement de verser quelque dizaines de milliers de dollars pour permettre à l'organisme coordonnateur de l'âge d'or de remplir son mandat - et pleinement - et parvenir à créer l'unité chez les clubs d'âge d'or.



# "C'est à notre tour"

**Mme Marie Déquier et M. René Piché, respectivement directrice générale et président de la Société franco-manitobaine ont été les principales têtes d'affiche présentes à une réception de presse en début de semaine, alors qu'ils ont brièvement expliqué aux représentants des médias le contenu de la prochaine assemblée annuelle de l'organisme qui doit avoir lieu à Winnipeg les 22 et 23 mars.**

**"C'est à notre tour" sera le thème de cette assemblée de 2 jours, où sont attendues entre 800 et 1,000 personnes, comme l'a communiqué le président M. Piché. Cette assemblée, aux dires de ses dirigeants, consistera "à vérifier avec la clientèle l'orientation qu'on propose". Cette orientation, qui veut s'inscrire dans le sens de la continuité, repose sur une notion de prise de conscience de son vouloir vivre en français, doublée d'une vision de développement de territoires où les Franco-Manitobains participeront directement aux structures d'organisation. L'assemblée annuelle révèlera, selon eux si la masse des Franco-Manitobains veut adhérer à ce rêve...**

## Le secondaire français à Île-des-Chênes

# De nouvelles raisons d'espérer

**Le ministre de l'Éducation, M. Keith Cosens, donnera-t-il bientôt le feu vert pour la construction d'une école secondaire française à Île-des-Chênes et d'une nouvelle école élementaire à Lorette, comme les commissaires de la Seine le demandent depuis 18 mois? Difficile à dire, même après la rencontre, lundi dernier, entre le ministre et les commissaires. Mais tous les espoirs restent permis.**

par Bernard BOCQUEL

"La réunion s'est déroulée cordialement, a souligné M. Gérard Archambault, le président de la commission scolaire de la Seine. Nous avons l'impression que le ministère écoutait, qu'il a appris des choses par rapport à certaines exigences particulières de l'éducation française. Mais M. Cosens n'a donné aucune indication dans un sens ou dans l'autre".

Toutefois le ministre de l'Éducation a assuré ses interlocuteurs que les demandes de la commission scolaire allaient être réétudiées dans un très proche avenir. Et c'est le moins que l'on devait souhaiter, car la situation, dans le nord-ouest de la Seine, exige des décisions rapides pour le bien des étudiants.

Quand le 18 septembre 1978 les commissaires locaux William Grossman (Lorette) et Nelson Lemieux (Île-des-Chênes) présentent une motion demandant l'établissement d'un secondaire régional français de 12 classes à Île-des-Chênes et un élementaire de 10 classes à Lorette, deux problèmes préoccupent la division scolaire. D'une part, le manque de locaux pour héberger une population scolaire croissante dans la région et d'autre part, la montée de l'éducation française.

### Solutions provisoires

Exemple. Il a fallu ajouter six classes portatives à l'école élémentaire de Lorette et une classe portative à l'école secondaire. Quant à la question de l'éducation en français, cette année, 77 étudiants de la Seine suivent leurs cours au Collège secondaire de Saint-Boniface. Alors, pour mettre un terme à ces pis-aller, ces solutions provisoires et de fortune, les commissaires veulent une école à Lorette et une autre à Île-des-Chênes pour règler simultanément la question des locaux et du français.

Voilà pourquoi ils avaient si fortement déploré la décision rendue le 24 août dernier par M. Keith Cosens qui autorisait essentiellement (et seulement) la construction de quelque 13 classes supplémentaires à Lorette et opposait un "non" à l'établissement d'un secondaire régional français (10e, 11e, 12e) à Île-des-Chênes, qui se remplirait avec les élèves du village et des localités environnantes de Lorette, Saint-Adolphe et Saint-Norbert.



M. Paul Ruest, directeur général de la Seine. "Nous avons l'expertise professionnelle".

Pour l'instant, les parents de ces villages, directement concernés par la création d'un secondaire français qui éviterait à leurs enfants de trop longs trajets en autobus, n'on pas encore manifesté très haut leur impatience. "Devant le projet, plusieurs parents à Île-des-Chênes et Saint-Norbert commencent à donner leur appui, mais seulement un petit pourcentage. À Lorette, je déplore énormément que personne n'ait démontré un intérêt. Et à Saint-Adolphe, on ne montre pas grand signe de vie pour épauler la commission scolaire", explique M. Pierre Laurencelle, le directeur de la Fédération provinciale des comités de parents.

Or il ne fait aucun doute qu'un appui plus conséquent des parents à l'endroit de la commission scolaire offrirait un argument de poids supplémentaire au dossier défendu par les commissaires. En effet, c'est bel et bien aux parents de laisser savoir qu'ils enverront leur progéniture au secondaire français d'Île-des-Chênes, si sa construction voit le jour.

### Écrire sans point d'interrogation

L'apparent manque d'intérêt est-il dû à la peur de l'inconnu? Il semblerait en effet que des parents s'inquiètent d'un éventuel manque d'options dans le futur établissement. De son côté, le directeur général de la Seine, M. Paul Ruest, désamorce de telles inquiétudes. "Nous avons l'expertise professionnelle pour mener un excellent cours secondaire français. Un secondaire qui sera assez grand pour offrir une belle variété d'options, tout en demeurant assez petit pour que l'enfant puisse toujours s'identifier à son école".

Sans compter que les parents pourront demander à l'administration de la Seine des comptes sur le fonctionnement de la future école. Un droit dont ils ne peuvent pas se prévaloir s'ils envoient leurs jeunes au Collège secondaire de Saint-Boniface. Décidément, il est grand temps que l'on puisse écrire futur secondaire français d'Île-des-Chênes sans point d'interrogation.

# Les petites nouvelles

## La solution temporaire est prolongée

La solution temporaire prise par l'archevêché de Saint-Boniface dans l'histoire de l'église de Saint-Pierre-Jolys, voilà un mois, soit de décréter un moratoire et de garder l'abbé Lionel Bouvier en temps de réflexion et de prière à l'extérieur du diocèse se poursuivra encore un moment," a-t-on appris d'un porte-parole de l'archevêché.

En fait, les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys l'ont appris, eux, voilà deux dimanches quand l'abbé Claude Blanchette, le curé délégué temporairement pour officier la messe du dimanche, à cet endroit, a fait l'annonce que Mgr Hacault ne pourrait être de retour de son voyage à Rome et en Russie avant la fin du mois de mars.

"Le moratoire décrété au sujet de l'église demeura en vigueur jusqu'à avis contraire de Mgr Hacault", a affirmé à **LA LIBERTÉ** le vicaire général, M. l'abbé Henri Perron, en l'absence de l'archevêque du diocèse.

Il faudra donc attendre le retour de Mgr Hacault pour voir la suite que prendront ces événements.

## À l'Union nationale française

L'Union nationale française de Winnipeg tiendra sa prochaine réunion générale samedi, le 8 mars, au 541 rue Giroux à Saint-Boniface. Le tout débutera à 18h suivi d'un souper et d'une soirée dansante.

Par ailleurs, le dimanche 16 mars aura lieu, au même endroit à compter de 13h, un concours de belote et de "cribbage". Les trois premiers gagnants à ces concours se mériteront un prix.

## Soirée de variétés au Collège

Le Collège secondaire de Saint-Boniface présentera des soirées de variétés, le 14, 15 et 16 mars en la salle Martial-Caron, à 20h. Le thème de ces soirées sera "Le tour de ma drôle de vie". Les billets sont en vente au bureau du C.S.S.B., et l'on pourra aussi se les procurer à la porte, au coût de $2.00 pour les adultes et de $1.00 pour les enfants.

## $3,000 au CM

Le Cercle Molière vient d'être l'un des 37 bénéficiaires d'octrois accordés par la fondation des arts Du Maurier pour la saison 1980-81. Le Cercle Molière s'est vu attribuer la somme de $3,000, sur les $224,000 distribués par le généreux donateur au pays.

Le Ballet Royal de Winnipeg, l'orchestre symphonique de Winnipeg, de même la "Manitoba Opera Association" ont été les autres organisations manitobaines à recevoir l'aide de la fondation Du Maurier. Ils ont reçu respectivement $13,000, $10,000 et $4,000.



## Une heureuse gagnante

**Dans le cadre du concours du voyage "n'importe où au monde" organisé à l'occasion du Festival du Voyageur, la gagnante a été Mme Denise Maguet de Saint-Boniface qui a reçu son prix des mains du directeur général du Festival, M. Gérald Turenne (à gauche) et de M. Wayne Dale, (à droite) gérant des ventes chez CP Air, la semaine dernière. Mme Maguet, et son époux Germain, n'ont pas encore arrêté leur choix quant à leur destination de voyage.**

## Une entreprise voit le jour: CERECO

# Le Centre de recherches ferme

**Le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface fermera ses portes le 31 mars, vient d'annoncer le président du conseil d'administration du Collège universitaire, M. Maurice Gauthier, après une réunion du conseil tenue le 26 février. Et pour sa part, l'actuel directeur du Centre de recherches, M. Michel Lagacé, a annoncé la création d'un nouveau "Centre de recherche et de consultation", le CERECO.**

par Bernard BOCQUEL

C'est depuis le 30 janvier que le conseil d'administration du Collège connaît la décision de M. Michel Lagacé de ne pas renouveler son contrat qui le lie, jusqu'au 31 mars, à la direction du Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface. Au même moment le conseil apprenait les intentions de M. Lagacé: lancer, à compter du 1er avril, un centre de recherches indépendant qui englobérait aussi la consultation.

M. Maurice Gauthier a avancé plusieurs raisons pour motiver la position du conseil d'administration de cesser les opérations de son Centre de recherches, créé début 1975. "Il y a la décision, prise assez tard, de M. Lagacé de ne pas renouveler son contrat. Or il est difficile de remplacer le personnel cadre dans un lapse de temps très court. De plus, il ne serait pas mauvais de voir évoluer un centre de recherches séparé du Collège".

### Service similaire

Il faut savoir qu'avec M. Lagacé, un autre chercheur quitte le Centre. Il s'agit de M. Donald Foidart. Les deux hommes ont fondé une compagnie, dont Michel Lagacé assure la présidence et Donald Foidart le secrétariat. Leur "Centre de recherche et de consultation" (CERECO) offrira un service de recherches similaire à celui du Centre de recherches du Collège.

Toutefois une nouvelle dimension s'ajoutera aux services proposés, et ce, dans le domaine de la consultation. "Un service, note M. Lagacé, pour lequel nous étions sollicités mais que le mandat du Centre de recherches du Collège de Saint-Boniface ne nous permettait pas de donner". Selon M. Lagacé, c'est au Manitoba et au Québec que le CERECO ira chercher ses commanditaires.

Et à en croire M. Gauthier, le CERECO pourrait bénéficier de contrats qui auraient été honorés par le Centre-qui-va-fermer-ses-portes. En effet, dans le communiqué de presse émis par le Collège pour signifier la fermeture de son Centre de recherches, on précise que, oui, on arrête bien les "opérations régulières", mais "tout en conservant l'option de recevoir le contrat du Bureau de l'éducation française concernant le projet de recherche en immersion".

### Une possibilité

Explication de Maurice Gauthier: "Des discussions ont eu lieu entre le Collège et le Bureau de l'éducation française au sujet d'un contrat de recherche sur l'immersion. Le Collège est prêt à respecter le contrat, si contrat il y aura. Une possibilité pour nous serait de retenir les services du nouveau centre de recherches".

On se souvient par ailleurs, qu'à l'automne dernier, le Centre de recherches du Collège avait fait l'objet de discussions aussi controversées que peu claires, suite à la recommandation de l'ancien recteur de faire cesser les activités du Centre. En effet, le recteur d'alors prévoyait un déficit considérable, tandis que M. Lagacé n'envisageait pas de pertes financières.

Le fin mot de l'histoire sera connu d'ici quelques semaines, lorsque le bilan de l'année financière s'achevant le 31 mars sera publié. M. Gauthier a néanmoins déjà déclaré que "l'opération 1979/80 du Centre ne semble pas s'orienter vers un profit".



### Musique dans la Montagne

C'est à Somerset qu'aura lieu le dix-huitième festival de musique et activités rythmiques de la division scolaire de la Montagne, les 6, 7 et 8 mai prochain.

Les juges seront MM. John Melnyk, de Winnipeg, pour le piano, Earl Davey, de Brandon, pour le chant, et John Trevenen, de Winnipeg, pour les danses et activités rythmiques.

On rappelle aux intéressés que les formules de participation, dûment remplies, doivent être envoyées à la responsable du programme, Mme Anita Poiron, de Somerset, au plus tard le 17 mars. Les gagnants de trophées au festival de l'an dernier doivent retourner ces trophées à Mme Doreen Grenier, de Somerset, avant le 17 mars également.

# Les meilleures de la semaine!

**LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANI**tobaine vient de donner un exemple d'ambiguïté: sur la publicité qu'elle produit, tant sous forme d'annonces que de communiqués de presse, au sujet de son assemblée annuelle des 22 et 23 mars, elle écrit tantôt "C'est à notre tour." et tantôt "C'est à notre tour...". On nous a dit qu'on avait longuement hésité, à savoir si l'on allait mettre des points de suspension ou non. À trop hésiter, on a fini par ne plus savoir... Aussi, fait-il bon de rappeler cet adage: "Dans le doute, abstiens-toi!"

•••

**UNE DEUXIÈME "MEILLEURE"** pour la S.F.M.: dans son ordre du jour qui présente les ateliers de travail de son assemblée annuelle, on trouve un point sous lequel la grammaire, et le sens, laissent encore à désirer: ainsi à l'atelier "Politique", où trois sujets sont inscrits à l'agenda, le point numéro 3 se lit comme suit: "En plus, implications du référendum québécois sur notre avenir, si le temps le permet". C'est là qu'on aurait dû mettre des points de suspension... À moins qu'on ait eu des doutes!

•••




**M. Axworthy, aussi rare qu'un panda.**

**UN JOURNALISTE A DÉJÀ É**crit que depuis les trois dernières campagnes électorales, il était plus difficile de trouver un député libéral à l'ouest de Toronto que ça ne l'était de trouver un panda. Et bien soyons rassurés, il y a maintenant un ministre, le seul ministre ÉLU sous la bannière libérale, à l'ouest de l'Ontario, et à l'est de Tokyo. Son nom: Lloyd Axworthy, député libéral du comté de Winnipeg Fort Garry.

•••

# Francofonds va distribuer $5,000

**Pour la première fois, et cela d'ici quelques semaines, l'organisme Francofonds va octroyer des subventions pour un montant total de $5,000. Les personnes ou les groupes intéressés avaient jusqu'au 28 février pour présenter une demande d'octrois. Selon le directeur général de l'organisme, M. Raymond Poirier, quatorze demandes ont été enregistrées.**

C'est maintenant au tour du comité de sélection d'étudier, dans un proche avenir, les soumissions. Huit personnes siègent à ce comité, présidé par M. Gérard Lécuyer, du Bureau de l'éducation française. Les autres membres sont: Me Laurent Roy (président de Francofonds), Mme Jacqueline Roy (professeur à Saint-Pierre), le Dr Hubert Delaquis, Mme Thérèse Gobeil-Cameron (directrice de Guyot/Howden), Sr Colette Tardiff, s.g.m., Me Denis Labossière, M. Camille Légaré (professeur à Sainte-Anne).

Ainsi, après une première année de récoltes de fonds, Francofonds va pouvoir distribuer $5,000 d'intéret accumulé sur le capital, qui se situe actuellement autour de $100, 000. Ce qui signifie en clair que l'année prochaine à la même époque, Francofonds devrait être capable de verser entre 16 et 20 mille dollars d'intérêt. Tout dépendant bien sûr des dons qui seront amassés au cours de l'année 1980, et particulièrement durant juin, le mois de Francofonds, comme chacun le sait.

## "Poésies religieuses et politiques"

"Louis David Riel - Poésies religieuses et politiques" vient d'être publié aux Éditions des Plaines. Ce troisième titre lancé par la jeune maison d'édition constitue la réimpression d'un recueil publié à l'imprimerie de l'Étendard en 1886, soit l'année qui a suivi la pendaison de Louis Riel. L'intérêt historique du livre est indéniable.

Il s'agit de huit poèmes, essentiellement voués à la glorification de la religion (Mon sauveur; La sainte Vierge; L'archevêque de Saint-Boniface). Le plus long toutefois s'intitule "À Sir John A. MacDonald", et a fait l'objet d'un diaporama, présenté lors du lancement par MM. Marcel Degagné, Charles Gagné et Arsène Huberdeau.

# Un "mélo-mani" à Île-des-Chênes

Un "mélo-mani" régional, auquel plus d'une centaine de personnes (adultes et enfants) intéressés au chant choral ont participé, a eu lieu en fin de semaine dernière à Île-des-Chênes, grâce à une initiative du comité culturel de l'endroit, et au travail de bénévoles.

Des ateliers de chant pour adultes, de danse, de chant et de bricolage pour enfants, ont permis à tout ce monde de donner un grand concert dimanche soir devant une foule évaluée par les organisateurs à plus de 200 personnes.

Le but d'un tel "mélo-mani", rappelons-le, est de promouvoir le chant choral en français, et celui de Île-des-Chênes a voulu se donner un caractère unique en regroupant les participants autour d'un thème, "Chante ta vie", et d'un concept, celui d'une fin de semaine "pour la famille".

Il y avait quatre ans qu'un mélo-mani régional n'avait pas eu lieu à cet endroit. Des chansons d'inspiration classique, populaire, religieuse et "negro-spiritual" ont été apprises pendant ces deux journées par les participants.



M. Marcien Ferland, l'un des trois chefs-invités au mélo-mani régional d'Île-des-Chênes dirigeant une pratique avec un groupe d'adultes.





Sr Agathe Dorge a été l'une des animatrices de chant avec les plus jeunes participants au mélo-mani régional d'Île-des-Chênes.

# Une pièce intéressante au dossier du Manitoba bilingue

**Lors de la prochaine assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, l'atelier politique se déroulera sous le thème "Une province bilingue, ça mange quoi en hiver?". Une référence explicite, bien entendu, au jugement de la Cour suprême qui a refait du Manitoba une province bilingue. Pour sa part, la Fédération provinciale des comités de parents a publié récemment un intéressant document intitulé "Une mise en situation en prévision d'une rencontre avec le gouvernement provincial suite au jugement de la Cour suprême".**

**par Bernard BOCQUEL**

Dans un préambule, le président de la Fédération provinciale des comités de parents, M. Roger Dubois, souligne que "nombreuses sont les interprétations des implications possibles, des répercussions attendues ou imaginées et des stratégies à établir pour s'assurer que les Franco-Manitobains puissent en tirer (du jugement) les plus grands bénéfices".

Le président de la F.P.C.P. croit par ailleurs que "le jugement peut ouvrir des portes étant donné que le Manitoba est maintenant officiellement bilingue. L'application de la loi et une administration sympathique pourraient nous permettre de faire des demandes passablement exigeantes. Cependant si l'administration actuelle choisit de s'en tenir à la lettre de la loi, elle pourrait tout aussi bien contrecarrer toutes demandes qu'elle ne considère pas avantageuses du point de vue politique. N'oublions pas, que le Manitoba soit bilingue ou pas, nous sommes toujours au Manitoba".

## L'ambiguïté dans une question

Le document de la F.P.C.P. souligne aussi fort justement une ambiguïté fondamentale qui se pose après le jugement de la Cour suprême. Ambiguïté qui se résume dans une question: "(...) est-ce que le bilinguisme s'étend sur tout le champ de législation déléguée, c'est-à-dire sur tous les domaines qui sont du ressort de la Province selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et l'Acte du Manitoba de 1870?" Car il ne faut pas oublier que la Cour suprême a déclaré la loi de 1890 anticonstitutionnelle parce que la Province s'était arrogée un droit qu'elle ne possédait pas.

Conclusion: rien n'indique à priori que le bilinguisme manitobain devrait s'étendre à tous les niveaux gouvernementaux, de la fonction publique, de l'administration, des services. Le mémoire de la F.P.C.P. pose donc la question à propos du bilinguisme: "Où commence-t-il, ou s'arrête-t-il?", car, peut-on lire: "C'est d'une importance capitale si nous voulons savoir où et avec qui nous allons ouvrir les dites négociations".

En matière d'éducation - son domaine -, la Fédération provinciale des comités de parents estime qu'elle peut adopter deux positions. "L'une est basée sur le principe que oui, la province étant bilingue, elle se doit d'établir un système d'éducation française identique et parallèle au système en vigueur présentement au Québec. L'autre serait de bâtir, par en bas, sur les acquis".

## Les exigences

Dans l'hypothèse d'un système identique à celui appliqué au Québec, le document de la F.P.C.P. considère que les Franco-Manitobains pourraient formuler - entre autres - les exigences suivantes: une reconnaissance officielle de l'existence d'un système scolaire francophone au Manitoba, des garanties pour l'accès à ce système d'écoles, une (des) division scolaire homogène contrôlée et administrée par des francophones, des fonds gouvernementaux pour assurer que le Collège puisse offrir une éducation spécialisée (post B.A.) à ceux qui le demandent, une éducation pour adultes en français.

Dans la perspective d'une consolidation de l'acquis, la F.P.C.P. voit deux étapes: faire accepter les amendements à la loi scolaire (définition des écoles françaises et d'immersion; mécanisme d'appel; politique adéquate de transports exigés par toutes les associations franco-manitobaines; et dans un deuxième temps "effectuer des changements aux structures scolaires afin que la réalité légale se traduise en un contrôle de nos moyens d'éducation".

En conclusion, quelles que soient les hypothèses et les stratégies de négociations retenues, Rober Dubois affirme: "Il faudrait "aller pour le paquet" et lancer des fleurs seulement lorsque le gouvernement nous aura accordé des droits véritables, donc utiles".

# NOMINATIONS AU CN



**M. S.T. Cooke** **M. A.E. Deegan**

Les Chemins de fer Nationaux du Canada annoncent la nomination de **M. Stewart T. Cooke** au poste de vice-président, relations syndicales, à Montréal. M. Cooke est entré au service du Canadien National en 1945 et a occupé divers postes administratifs au sein de l'exploitation, du transport et du marketing. Avant sa présente nomination, il était vice-président adjoint, relations syndicales.

**M. Al E. Deegan** est promu vice-président, personnel, à Montréal. Expert comptable de profession, M. Deegan est entré au CN en 1963 en qualité de vérificateur interne. Il a occupé par la suite divers postes administratifs dans la région des prairies avant d'être promu, en 1974, chef adjoint du transport - systèmes traffic, au siège social de la compagnie. En 1977, il était nommé vice-président adjoint, personnel et organisation.









## Division Scolaire du Cheval Blanc No 20

## RELEVÉ DES REVENUS ET DES DÉPENSES

***pour l'année finissant le 31 décembre 1979***

| | 1979 Actual | Budget | Surplus (Deficit) |
|---|---|---|---|
| **REVENUS** | | | |
| Gouvernement du Manitoba | 1,873,517.07 | 1,866,360 | 7,157.07 |
| Gouvernement du Canada | | | |
| Gouvernements municipaux | 971,498.00 | 971,498 | — |
| Autres bureaux d'administration des écoles | | | |
| Individuels | 1,282.12 | — | 1,282.12 |
| Autres origines | — | — | — |
| **Total des revenus** | 2,846,297.19 | 2,837,858 | 8,439.19 |
| **DÉPENSES** | | | |
| Administration-Général | 165,346.04 | 154,196 | (11,150.04) |
| Administration-Instruction | 107,356.90 | 103,344 | (4,012.90) |
| Instruction | 1,868,998.60 | 1,879,134 | 10,135.40 |
| Instruction des adultes | | | |
| **Fonctionnement et entretien** | | | |
| Immeubles d'écoles | 253,298.93 | 246,004 | (7,294.93) |
| Résidences des professeurs | | | |
| Autres immeubles | 6,972.30 | 6,700 | (272.30) |
| Transport des étudiants | 224,790.15 | 227,070 | 2,279.85 |
| Cafétéria et salles de collation | | | |
| Autres services | — | — | — |
| Capital: révision des dettes | 257,339.70 | 257,340 | .30 |
| Autobus scolaires | | | |
| Autres | 30,694.09 | 46,150 | 15,455.91 |
| Transfers: au Manitoba | 5,887.76 | 6,000 | 112.24 |
| En dehors du Manitoba | | | |
| **Total des dépenses** | 2,920,684.47 | 2,925,938 | 5,253.53 |
| **Excédent (déficit) pour l'année** | (74,387.28) | (88,080) | 13,692.72 |




**"Je l'aime."** C'est ce que je me suis dit quand j'ai fini ma sculpture. Cette sculpture qui m'a remporté le plus haut prix artistique aux Jeux Floraux du Manitoba le 13 juin dernier à leur soirée annuelle était d'abord un projet de classe en français. Vous allez peut-être dire que c'est bizarre de faire une sculpture pour un projet de français. Je suis d'accord, mais avec cette sculpture il a fallu que j'écrive une explication de quelques pages. C'est ainsi que je suis venu à nommer mon oeuvre (d'après son explication): L'ÉVOLUTION. Après quelques mois d'attente, soit jusqu'à la soirée en juin, (mon projet de français avait été remis avant le 24 janvier), j'ai finalement su que j'avais gagné. Et oui, j'ai été le lauréat de la catégorie sculpture, section junior. Ceci voulait dire que j'étais éligible pour le grand prix d'excellence artistique. Pour gagner ce prix il faut que l'oeuvre présentée se distingue particulièrement de toutes les autre oeuvres dans la section artistique. . .

**Nous voilà** donc rendus vers la fin de la soirée. Il ne reste que deux numéros au programme. La salle devient étrangement silencieuse. Au moment où toute la foule attend, spécialement les participants, le maître de cérémonie avance et dit: "Le prix d'excellence littéraire n'a pas été décerné cette année, car aucune oeuvre, fable ou roman n'était au-dessus des autres. . . " Nous apercevons alors des faces longues dans l'auditoire. Le prix d'excellence artistique aura-t-il un gagnant ou lui arrivera-t-il la même chose que le prix artistique? Il y a encore de la chance! Revenons au maître de cérémonie. ". . . ." cependant dans la section du prix d'excellence artistique, nous avons eu plus de chance. Le lauréat pour le prix d'excellence artistique cette année" . . . La composition qui suit, c'est l'explication de mon oeuvre: L'ÉVOLUTION.

# Bernard Bazin *gagnant du prix d'excellence artistique en 1979.*

## L'ÉVOLUTION

*le dictionnaire Larousse définit le nom* ***évolution*** *comme étant "une série de transformations successives, qu'ont subies les êtres vivants pendant les temps généalogiques."*

*L'homme, durant ses années d'existence a évolué dans sa manière de vivre. Prenons un exemple, l'architecture: il a construit des bâtiments qui lui sont nécéssaires et qu'il trouve à son goût, et pour que cela soit possible, Dieu l'aide. Ce qui est à suivre ci-après, c'est la relation que* ***je*** *fais entre Dieu et l'évolution architecturale. . .*




**A** - **Cavernes**
**B** - **Pyramide**
**C** - **Obélisque**
**D** - **Arcs romains**
**E** - **Tour d'angle**
**F** - **Monorail**
**G** - **Tour (croix)**

*L'homme préhistorique vivait dans des cavernes (un abri). La cheminée, à la droite de la caverne, représente un mystère, l'homme préhistorique ne sait pas ce que c'est (la cheminée), mais il sait qu'il y a une raison pour sa présence. De même, l'homme sent la présence de Dieu, mais il ne la comprend pas. La roue, elle, démontre les découvertes qu'il fait petit à petit.*

*La pyramide, montre que l'homme développe sa pensée. Il est à la base, qui est très large et étendue; il regarde vers le haut et voit que la base devient de plus en plus étroite. Cela signifie que sa connaissance se développe et que moins de choses lui sont un mystère.*

*L'obélisque montre des caractères égyptiens; peut-être des lois qu'administrait le pharaon de ce temps-là. Si oui, on peut dire que ces lois-là sont semblables aux dix commandements que Dieu a donnés à Moïse sur le mont Siani. La preuve: nous croyons en Dieu, le sauveur.*

*Les arcs romains eux, sont comme le Christianisme: forts et puissants. Le Seigneur, c'est la pierre angulaire de ces arcs. On ne le voit pas mais rien n'est possible sans sa présence et rien ne tient debout sans lui. Il est le morceau principal de la structure (1ère Épitre 2. 5-8).*

*La tour d'angle représente le pouvoir. Les soldats pouvaient voir beaucoup de terrain si les ennemis venaient les attaquer... ils avaient le temps de se préparer. Nous sommes comme la tour, nous protégeons nos droits comme chrétiens et notre alliance avec Dieu.*

*Le monorail voyage vite et est silencieux sur*



*des rails élevés de terre. Un jour ce train partira de ses rails et voyagera dans l'espace . . . d'une planète à l'autre. Nous, comme ce train, viendrons à comprendre les mystères du Seigneur.*

*Et la tour, avec ses trois bases solidement fixées au sol qui se rencontrent et se dirigent vers le ciel représente les humains. Nous sommes cette tour, la base bien fixée . . . c'est notre foi qui est forte et bien établie. Nous nous unissons et nous nous dirigeons vers le Seigneur. La croix, c'est Dieu qui nous gouverne et qui nous révèle sa présence durant notre évolution . . . soit l'évolution architecturale!*

*Ce prix me rapporta plus de $300.00 D'autres participants du Séminaire aux Jeux Floraux du Manitoba ont été: Jean Bazin, Marcel Damphousse, Jean-Guy Talbot et Eugène Fillion qui remporta le prix dans la catégorie de théâtre, section junior. Les Jeux Floraux, ça vaut la peine!!*

# LES JEUX FLORAUX, ÇA VAUT LA PEINE!

**Bernard Bazin**
**16 ans**

**Les Jeux Floraux du Manitoba** ont été institués en 1975, sur la demande unanime des organismes culturels franco-manitobains, notamment du Bureau de l'éducation française et des éducateurs franco-manitobains, après les succès des Jeux Floraux du Collège secondaire de Saint-Boniface.

## la liste des autres lauréats en 1979:

Caroline **Delaquis** (Peinture et Dessin)
Alfred **Lamoureux** (Dessin)
Jean-Marc **Prairie** (Sculpture)
Fabriazio **Franz** et Paul **Patry** (Roman)
Doris **Choiselat** (Roman)
Jean-Claude **Mireault** (Nouvelle)
Suzanne **Champagne** (Actualité)
Rhéal **Cénériri** (Actualité et Théâtre)
Huguette **Gérardy** (Photographie et Poème)
Monique **Pambrun** (Fable)
Guy **Lemadec** (Poème)
Eugène **Fillion** (Théâtre)
Lianne **Fournier** (Chanson)
Denise **Pambrun** (Chanson)

## Formule d'Inscription

DATE D'INSCRIPTION: ....................

NOM DU PARTICIPANT: ....................

ADRESSE DU PARTICIPANT: ....................

....................

.............. TÉLÉPHONE: ....................

NIVEAU (GRADE): ....................

CATÉGORIE: ....................

ÉCOLE: ....................

ADRESSE DE L'ÉCOLE: ....................

....................

.............. TÉLÉPHONE: ....................

PROFESSEUR RESPONSABLE: ....................

## SÉRIE DE CONCOURS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

***AUXQUELS PARTICIPENT LES ÉLÈVES DES DIFFÉRENTES ÉCOLES DE LA PROVINCE DU MANITOBA.***

**Concours secondaire**

**Calendrier 1980 —**

12 AVRIL — DATE FINALE DE LA REMISE DES OEUVRES PAR LES CONCURRENTS.

16 AVRIL - 18 MAI — ÉVALUATIONS.

VENDREDI LE 6 JUIN — LA SOIRÉE DES JEUX FLORAUX DU MANITOBA À LA SALLE PAULINE-BOUTAL DU C.C.F.M.

- Pour plus d'informations, sur les catégories et règlements du concours,
- Pour faire parvenir votre formule d'inscription,

**voir adresse ci-dessous:**

*LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA*
*COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE*
*200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE*
*SAINT-BONIFACE, MANITOBA*
*R2H 0H7*

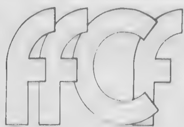
# Les petites nouvelles

## Les filles pionnières

Les gagnantes du tirage des "Filles pionnières" (artisanat) ont été: Mme Maree Birt, de Saint-Vital (premier prix, mocassins); Mme Poppy House, de Portage La Prairie (deuxième prix, tenture murale); et Mme Marguerite LeHingrat, de Saint-Boniface (troisième prix, ceinture fléchée).

## Congrès franco-américain

Le 3e congrès franco-américain aura lieu du 28 au 30 mars à Lafayette, en Louisiane. Les buts de ce congrès seront de "montrer que les Franco-Américains constituent une force non-négligeable aux États-Unis et de développer toute une stratégie pour encourager le bilinguisme en Amérique du Nord", apprend-on d'un communiqué de presse en provenance de la Louisiane.




**LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES**
**Administration nationale**

1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa, Ontario KIN 7B6
Tél.: (613) 563-0311


## Exécutif national

**Présidente nationale**
Gisèle Richer — Rockland

**Présidente sortant de charge**
Jacqueline Martin — Ottawa

**Vice-présidentes nationales**
Mignonne Bélanger — Timmins
Jacqueline Collette — Moncton
Anita Emond — Ottawa
Gilberte Gilbert — Oshawa
Thérèse Laplante — Cold Lake
Claire Latour — Ottawa
Marie-Aimée Proulx — Ottawa
Madeleine Riordan — Ottawa
Laura Sabourin — Cornwall
Carmel Taillefer — Hull

**Trésorière nationale**
Eva Bouchard — Ottawa

**Secrétaire nationale**
Huguette Larose — Vanier

## Nos régions

**Ouest :**
Alberta
Saskatchewan nord
Saskatchewan sud

**Ontario :**
Cornwall
Ottawa-Vanier
Pembroke
North Bay
Rockland
Sudbury
Timmins
Toronto
Windsor

**Québec :**
Ouest du Québec

## Nos affiliées

La Fédération des Dames d'Acadie (N.-B.)
L'Association des fermières d'Ontario
Ligue des femmes catholiques (Manitoba)
UNIFARM (Alberta)

La Fédération des femmes canadiennes-françaises

# 1980 . . . la femme et la F.F.C.F.

La F.F.C.F., c'est quoi?? Au moment de sa fondation elle s'occupait principalement d'oeuvres de bienfaisance et patriotiques de toutes espèces, en plus d'instituer des cours de toutes sortes et de subventionner les établissements d'éducation française.

De nos jours, si vous parcourez le pays, les réponses pourront varier et ça, dépendant de la diversité des préoccupations locales et régionales. Comment concilier en quelques lignes toutes ces années d'histoire? Caractérisé par le bénévolat traditionnel, l'organisme a subi les contrecoups de l'évolution sociale, que ce soit dans les attitudes, les besoins, les motivations ou les implications. Etant d'avis que l'action volontaire est le civisme vécu, celui des gens qui acceptent de façonner leur communauté ou leur pays et décident d'agir en conséquence, la Fédération est entrée depuis quelques années dans le dur processus de l'autoévaluation, de la redéfinition et de la réorientation. Vous trouverez donc, ci-après, quelques réflexions sur la F.F.C.F. d'aujourd'hui et celle des années 80.

Etant la seule association nationale qui regroupe les femmes francophones hors Québec, elle est une force de frappe qui peut surtout exiger que les gouvernements répondent aux problèmes de la situation de la femme et que ces mêmes femmes soient reconnues comme citoyennes à part entière. De là la nécessité de nous regrouper afin d'être plus fortes. 1980 exigera de la part des femmes francophones des actions énergiques et concertées pour faire progresser le respect de leurs droits et de leurs aspirations. 1980 sera donc un point tournant pour la F.F.C.F. . . . parce que les statistiques prouvent que 40 pour cent des femmes composent la force de travail au Canada, mais que seulement 1 pour cent font partie de conseils d'administration; parce que les révolutions politiques se succèdent à un rythme effarant et que les innovations technologiques (ordinateur, four à micro-ondes, bébé-éprouvettes, etc.) ne cessent d'envahir nos vies quotidiennes; parce que le triangle mère-épouse-maîtresse de maison est changé à tout jamais; parce que la contraception, la longévité et la pauvreté sont tous des faits féminins...

C'est devant de telles injustices que le bénévolat peut devenir un outil d'implication sociale très valable dans un monde marqué par l'aliénation des citoyens et citoyennes, plus particulièrement à l'égard des femmes au pouvoir.

Dans la perspective des années 80, la F.F.C.F. serait un CARREFOUR où **toute femme francophone** pourrait: se renseigner, se former, s'enrichir personnellement, partager ses expériences vécues, échanger et perfectionner ses idées, se grouper avec d'autres pour plus de solidarité et une plus grande force de frappe, participer aux décisions de sa communauté, développer les communautés francophones, militer sur deux plans: femme et francophonie, etc...

Dans cette même optique, la F.F.C.F. reflétera une très grande flexibilité afin que toutes puissent y trouver ce qu'elles cherchent en tant que femmes et francophones. Il est donc évident que la FEMME est une ressource à la F.F.C.F., et la F.F.C.F. une ressource pour la FEMME.

La F.F.C.F. est le centre de ressource où la femme francophone de tout âge trouvera: une oreille attentive et compréhensive, des documents et des renseignements de toutes sortes, des femmes prêtes à donner quelques heures de leur temps à des femmes seules ou dans le besoin, des méthodes de travail, une place en tant que personne autant qu'en qualité de membre d'une collectivité définie.

Enfin, le défi de la nouvelle décennie ne serait rien de plus que de nous doter d'un organisme national qui regroupe les femmes et les représente adéquatement. L'heure est venue de décider par et pour nous-mêmes en tant que femmes, car il est souvent dangereux que d'autres décident pour nous.

Pourquoi ne pas décider pour nous? Nous pouvons le faire . . . ne sommes-nous pas en nombre majoritaire, tant dans le monde qu'au Canada? Nous formons 51% de la population mondiale — cessons d'agir en minoritaire. Prenons notre place. Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner!

Des milliers de femmes, quotidiennement, silencieusement et dans l'ombre se sont avérées les véritables piliers de nos communautés. Bien sûr, en prenant notre place, dans nos milieux respectifs, nous participerons à bâtir des communautés francophones dynamiques et unies qui respecteront l'apport de la femme dans la société.

Je pourrais continuer longtemps à énumérer les raisons d'être d'une Fédération de femmes francophones, mais devant les faits que j'ai exposés, je veux vous exprimer une réaction bien personnelle.

Je veux réagir et je veux contrôler mon destin personnel.



**Gisèle Richer, Présidente nationale**

C'est un appel à la solidarité entre femmes que je vous lance.

C'est un défi à l'action commune pour améliorer notre sort en tant que femme.

Cette action commune, c'est vous qui pouvez en décider, car le champ d'action est grand et les intérêts variés. A vous de faire l'inventaire des besoins et des intérêts, et j'en cite quelques-uns: fonds de pension pour la femme qui est toujours demeurée au foyer, centres d'accueil pour personnes âgées, centres de dépannage, droits linguistiques, droits dans le système d'éducation, etc...

Cette action commune est réalisable par la voie de la F.F.C.F., puisque la force du mouvement réside dans sa facilité d'adaptation au milieu et à l'urgence du moment.

L'important n'est pas tellement d'être pour ou contre notre société, mais de ne pas y être indifférente; l'important, c'est de la façonner et non de la subir. Finalement, l'important c'est d'accepter les faits qu'on ne peut pas changer, et de changer les faits qu'on ne veut pas accepter.

**Gisèle Richer**
**Présidente nationale**

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

# Dilemne: femme ou femme francophone?

## Le bénévolat vu par . . . des bénévoles

Le bénévolat est presque entièrement affaire de femmes. Pourquoi? Sûrement parce qu'elles ont plus de temps. Mais aussi pour une autre raison: c'est qu'elles sont plus portées à faire quelque chose gratuitement sans salaire en retour. Les femmes n'ont pas encore pris l'habitude de monnayer leur temps et leur travail, même celles qui ont un emploi à l'extérieur. Est-ce une qualité ou une lacune? (Rockland, Ontario)

Les femmes n'ont pas encore réalisé la valeur marchande de tout ce qu'elles font gratuitement pour leur famille et pour la société. Elles n'ont pas pris conscience que leur travail bénévole représente quelque chose d'énorme dans le revenu national. S'il fallait que les gouvernements, les institutions publiques ou privées (hôpitaux, maisons pour vieillards, etc.) paient pour tous les services rendus par les bénévoles, leurs budgets seraient souvent défoncés. C'est donc dire qu'il y a quelqu'un qui profite, qui tire profit du bénévolat, qui fait des économies sur le dos des bénévoles, sur le travail gratuit des femmes. Est-ce que les gouvernements et les institutions publiques ou privées sont conscients de cet état de fait? (Rockland, Ontario)

M'engager socialement et bénévolement dans ma communauté répond à mes besoins de vivre chrétiennement en relation avec les autres. (Timmins, Ontario)

Le bénévolat, comme tel, n'est pas assez valorisé dans notre société et par conséquent des milliers de femmes, qui ont développé des talents, des connaissances ou des expertises dans certains domaines, ne sont reconnues ni par la société, ni par elles-mêmes. (Manitoba)

Le bénévolat, c'est communiquer nos idées en risquant la critique; c'est parler pour ceux qui ne le peuvent pas; c'est accepter des responsabilités compatibles à nos capacités et à notre disponibilité; c'est accepter nos limites. (Ottawa, Ontario)

Si les volontaires recherchent plutôt les honneurs, le bénévolat perd de sa valeur. Non, ce genre de bénévolat ne tourne pas rond — seul le bénévolat qui donne sans exiger en retour est valable à mes yeux. (Edmonton, Alberta)

Le bénévolat c'est savoir partager les dons que Dieu nous a donnés pour les mettre au service des autres. Le bénévolat est très revalorisant et enrichissant. Il redonne à de nombreuses personnes un sens à leur vie, en se sentant utiles. Il ouvre la porte à de nouveaux amis, de nouveaux intérêts, des nouvelles connaissances, car une personne apprend toujours en travaillant pour et avec les autres. (Manitoba)

L'idéal serait que les expériences acquises par la bénévole servent de crédibilité au cas où elle veuille solliciter un poste rémunéré. (Alberta)

Personnellement, le partage m'a permis d'ajouter de la vie à mes années, plutôt que des années à ma vie . . . Il commande une reconnaissance officielle de la part des gouvernements et des associations qui en dépendent. (Ottawa, Ontario)

Faire du bénévolat me fait apprécier ma vie, ses bons et mauvais côtés. Ça me sort de ma petite personne, c'est là l'occasion d'apprécier ma chance tout en me tournant vers les autres. Mon estime de moi est haussée par le bénévolat. (Ottawa, Ontario)

(Suite à la page suivante)

Parler en général de la femme francophone en milieu minoritaire est une tâche difficile, parce que mes observations et ma collaboration en ce milieu depuis une dizaine d'années me permettent de saisir combien les réalités, malgré leur ressemblance, sont différentes d'une région à l'autre et même d'une année à l'autre. Je risque quand même, à titre personnel, d'avancer quelques constatations et interrogations en comptant sur la bonne foi des lectrices et lecteurs.

Tout d'abord, il importe de rappeler certaines réalités qui attirent notre attention sur l'histoire et les changements que nous vivons: 1. Il faut admettre qu'au plan international la femme n'a pas eu la place qui lui revient aux niveaux économique, social, politique, etc., constatation qui n'est pas le fruit de l'imagination de quelques illuminées; 2. Au Canada, la femme a été reconnue légalement comme une "personne" en 1929, soit depuis 50 ans; 3. La femme n'a pas eu sa place auparavant, mais si maintenant elle ne l'a pas, serait-ce parce qu'elle ne la prend pas! 4. On appelle "féministes" les femmes qui font l'option de travailler pour elles-mêmes et pour toutes les femmes, en corrigeant toute discrimination pour bâtir une nouvelle société.

D'après cette situation générale, comment se situe la femme francophone en milieu minoritaire? Le fait d'être francophone en milieu minoritaire peut-il changer la vérité ou la face des choses pour la femme? Doit-elle s'occuper vraiment de ses affaires? Est-elle exemptée de s'en occuper!

Y a-t-il deux choix à faire? Peuvent-ils être vécus en même temps? Si oui, comment travailler à l'équilibre de notre société pour aujourd'hui et demain?

En général, la femme francophone en milieu minoritaire est consciente de son héritage culturel et consent à travailler sérieusement à la "survie francophone". Dans ce contexte il est facile de constater: le potentiel des femmes, l'énergie et la persévérance investies pour une telle cause, que ce soit dans des associations culturelles, économiques (caisses populaires), en milieu scolaire, dans des services communautaires, des activités locales annuelles, etc.

Toutefois nous devons prendre conscience que, malgré leur intelligence et leur disponibilité, les femmes semblent demeurer dans une position inchangée, quasi inchangeable. Nul doute quant à l'utilité de leurs services. Mais sans dépasser ce stade de "l'usure" des énergies et sans obtenir de changement marquant, c'est-à-dire définitif ou stable par rapport au fait francophone, doivent-elles toujours recommencer pour continuer le même sauvetage? Hors une telle situation, faut-il conclure que les femmes francophones ne pourront jamais s'occuper de leurs affaires en tant que femmes? Comme si le premier choix, celui de s'occuper des affaires francophones, excluait toute évolution et empêchait d'inclure un second choix, celui de travailler en tant que femme pour les femmes. La question mérite réflexion.

En reliant ces deux choix, pourraient-elles définir des enjeux de façon différente? Pourraient-elles franchir des étapes plus significatives? Car il y a des organisations locales et régionales où la femme francophone pourrait exercer ces deux choix qui vont ensemble et où, de plus, elle pourrait prendre information et formation (deux besoins fondamentaux).

Encore faut-il **adhérer** à une organisation, un projet, une activité, et y **participer**. Adhérer et participer : voilà deux réalités que chaque femme doit décider de vivre; autrement, elle demeure face à un vide, à son impuissance.

Ceci n'est pas plus facile à écrire que la décision n'est facile à prendre, car je sais combien une autre facette de la situation, celle d'être en milieu minoritaire, ne facilite pas les choses: d'une part, devoir tout soutenir finit par surcharger et parfois écrase; d'autre part, la PEUR existe à chaque étape à franchir, et cette PEUR doit être constamment démasquée pour libérer les énergies et avancer. Si avant 1980 la femme francophone n'a pas eu sa place en milieu minoritaire comme ailleurs, il lui faut la **prendre**. La consigne est la même pour toutes.

Pour cela il n'y a pas de recettes. Les moyens d'y arriver se trouvent dans la réflexion et la décision personnelles et en groupe.

Ceci est dit sans oublier deux problèmes majeurs, qui existent dans toutes les régions du pays, **l'isolement** de plusieurs et **la pauvreté** d'un grand nombre, car des femmes francophones se retrouvent dans les emplois les moins bien rémunérés.

L'élite ou les intellectuels en tête de file masquent parfois cette réalité, avec bonne intention, pour éviter un jugement de valeur . . . mais ils et elles empêchent de cette façon de prendre le taureau par les cornes. On sait si bien qu'un problème identifié permet de trouver des solutions! Alors pourquoi ne pas se dire la vérité?

Il est évident dans cette situation, comme en d'autres, que le regroupement des énergies, une planification des activités où les choix relieraient les deux objectifs "être francophone" et "être femme", dans le but de travailler à l'intérieur d'une **stratégie** précise, permettraient une meilleure "respiration" à chacune et apporteraient un équilibre (jamais stable) pour les femmes d'aujourd'hui et de demain.

**Hortense Roy**
**Consultante en éducation communautaire**

l'autonome




Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

# La femme et la politique

*"Quand j'invite les femmes à faire de la politique, je leur dis que si elles ont peur de faire de la politique, il faut savoir que la politique a peur d'elles . . ."*

*Lise Payette*
*Actualité — juillet 1979*

S'engager politiquement, et même oser vouloir partager le pouvoir, voilà des actions qui sont encore loin d'être envisagées par la majorité des femmes. Pourquoi avoir peur? Est-ce parce que l'on n'a pas réussi à simplifier toute cette notion qui, à travers des siècles, est demeurée quasi-incomprise pour la majorité d'entre nous?

La réponse n'est-elle pas, premièrement et avant tout, dans l'apprivoisement de nos peurs face au pouvoir (peur d'être incompétente, peur d'être ridiculisée . . ., peur d'être seule), l'éducation que nous avons reçue ayant contribué à entretenir le mythe de la POLITIQUE (au majuscule). Cette politique qui se résume par un vote sollicité une fois tous les quatre ans!

Mais que dire de la politique (au minuscule), celle qui petit à petit transforme notre société. Un pouvoir qui nous appartient, que l'on connaît, que l'on fabrique au gré et suivant l'évolution de nos besoins. Dans notre contexte de femmes francophones vivant en milieux minoritaires, ce pouvoir ne revêt-il pas une importance toute particulière pour le développement de nos communautés et un attrait extraordinaire et spécial pour les femmes qui les habitent: le pouvoir d'initiative c'est avant tout participer d'égal à égal à refaire les bases fondamentales d'un pays qui ne nous appartient presque plus.

Utiliser son pouvoir d'initiative — chez nous — dans notre milieu, présuppose d'abord une volonté de s'informer. Ceci constitue la première étape vers une prise de conscience conduisant vers l'action. Exemple: connaître le fonctionnement de l'administration municipale soulève la curiosité et invite presque inévitablement à remettre en question des façons de faire et d'agir souvent dépassées et qui freinent le plein développement des citoyens et citoyennes du milieu.

Mais comment faire le pas entre la pensée et l'action? Il n'est pas tout de savoir. Combien d'entre nous sommes pris(es) au piège d'être conscients(es) d'une situation et de ne plus savoir où aller ni comment faire? La réponse ne se trouve-t-elle pas d'abord et avant tout dans le fait de se donner la permission et de ne plus attendre que celle-ci vienne d'ailleurs? "Se donner la permission" de rêver, d'imaginer les choses autrement. Une fois la permission donnée, rien ne peut entraver notre démarche vers un pouvoir politique compris et partagé par toutes et tous.

**Ginette D. Sabourin**

Charlotte Whitton, la première mairesse du Canada, a dit: "En politique, une femme doit travailler deux fois plus qu'un homme. Heureusement, ce n'est pas difficile."

## Quelques opinions sur le rôle de la femme dans l'Église

Pour bien oeuvrer dans l'Eglise, la femme doit être convaincue de ses principes religieux et les vivre.

La prière est essentielle mais la femme doit connaître la signification des mots récités. Par la suite, elle pourra jouer un rôle important dans la communauté paroissiale.

La femme dans l'Eglise c'est:

— Une personne consciente des dons et des talents reçus du Seigneur.

— Une personne de foi en relation d'amour avec son Dieu et ses frères et soeurs.

— Une personne heureuse et ouverte à la vie et aux besoins du peuple de Dieu qui est l'Eglise.

— Une personne qui, à l'écoute de ses frères et soeurs, veut bâtir avec eux un royaume de justice et de paix. Pour ce faire, elle s'engage à donner, à aimer, à servir comme Jésus, privilégiant les jeunes, les pauvres et les opprimés.

Pour moi, la femme dans l'Eglise est une porteuse d'espérance et une messagère de joie.

De plus en plus je prends conscience, comme femme, que l'Eglise n'est pas une institution ou un ensemble de lois rigides, mais bien . . . des frères et des soeurs formant une communauté chrétienne qui dans la foi sont à la recherche de valeurs spirituelles; ils ont soif de paix, de justice et d'amour et tentent de les vivre dans un monde bouleversé.

Le rôle de la femme dans l'Eglise est pour moi celui que doit jouer tout être humain. C'est d'abord de vivre radicalement sa foi. Ensuite, c'est de choisir l'AMOUR avec tout ce que ça comporte, et ceci parfois à coup de pénibles renoncements. C'est de rencontrer le Christ où Il se trouve, c'est-à-dire dans tous ceux dont Il a dit: J'avais faim et vous m'avez donné à manger, etc.

Sainte Thérèse d'Avila, Sainte Catherine de Sienne, La Bienheureuse Marguerite d'Youville, Mère Elisabeth Bruyère, Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance sont d'incomparables témoignages de foi et de charité.

Et, plus récemment, le nom de Mère Thérèse de Calcutta, Prix Nobel de la Paix 1979, s'ajoute à cette liste de femmes remarquables dans l'Eglise.

La femme a une tâche à remplir au sein de l'Eglise, car elle collabore à l'oeuvre de l'Evangile.

## La femme battue au Canada: un cercle vicieux

Chaque année, une Canadienne sur dix est battue, qu'elle soit mariée ou qu'elle vive en union de fait.

Il est rare que les femmes battues le soient une seule fois: le **tiers des femmes** sur lesquelles portait notre enquête étaient battues chaque jour ou chaque semaine. C'est une pratique courante dans toutes les couches sociales, et qui se retrouve dans les régions rurales comme dans les grands centres urbains. Il provoque souvent des blessures graves, des fausses couches, une invalidité permanente, voire même la mort.

Ne pouvant aller nulle part et n'ayant personne à qui se confier, la femme est forcée de se faire complice et de taire le crime: c'est un cercle vicieux.

Environ la moitié de la population féminine n'a pas facilement accès à une maison de transition ou à une auberge qui accueille les femmes battues.

**LA FEMME BATTUE AU CANADA: UN CERCLE VICIEUX**

**Linda MacLeod**
**Assistée de**
**Andrée Cadieux**

**janvier 1980**

**Préparé pour le**
**Conseil consultatif canadien**
**de la situation de la femme**
**C.P. 1541, Succursale B**
**Ottawa (Ontario)**
**K1P 5R5**

On peut obtenir un exemplaire du rapport **La femme battue au Canada: un cercle vicieux,** au prix de $2.95, dans tous les centres de publication du gouvernement canadien et dans les librairies autorisées.

## Le bénévolat . . .

suite de la page précédente

Même dans notre société affluente, le bénévolat a encore sa place. Bien sûr, on abusera toujours de la générosité des personnes bénévoles, mais peu importe, pourvu que le bien se fasse. (Alberta)

C'est un mot qui veut dire "je veux bien" en latin. C'est moi qui décide où, quand, comment je vais faire quelque chose qui me plaît, tout en rendant service aux autres.

C'est s'occuper de sa famille pendant vingt ou trente ans, puis arriver sur le marché du travail "sans expérience reconnue". (Vanier, Ontario)

Le bénévolat, c'est travailler pour rien et ça coûte cher. (Sudbury, Ontario)

Le bénévolat, c'est rendre utiles les moments libres. (Pembroke, Ontario)

C'est donner de notre temps, de notre énergie pour les autres qui ont besoin, sans attendre rien en retour. (Toronto, Ontario)



# La femme au travail

## Le travail, une réalité de la vie

**51%** des Canadiens en âge de travailler sont des femmes.

**47.8%** de toutes les femmes travaillent ou cherchent un emploi, comparativement à **37.1%** en 1968.

**38.9%** des membres de la population active sont des femmes: ce qui représente une augmentation de 6% au cours des 10 dernières années.

**1,635,000** femmes sont entrées sur le marché du travail depuis 1968, comparativement à **1,296,000** hommes.

## Gagner sa vie et la donner

**46.3%** de toutes les femmes mariées travaillent ou cherchent un emploi, comparativement à **26.8%** en 1966.

**46.9%** de tous les couples mariés canadiens sont formés de deux conjoints qui travaillent (1976).

Les épouses qui travaillent contribuent pour environ un tiers au revenu familial (1976).

**624,704** enfants de moins de 7 ans dont la mère travaille n'ont pas de place dans les garderies accréditées par le gouvernement.

## Sous-employées et sous-payées

**87.1%** des femmes membres de la population active ont fait des études de niveau collégial ou supérieur, comparativement à **79.6%** chez les hommes.

Une infirmière qui a quatorze années de scolarité gagne moins qu'un livreur (octobre 1977).

Pour chaque dollar que gagne un homme, une femme gagne 60 sous (1975).

Les femmes doivent travailler plus de **8 jours** pour toucher le salaire qu'un homme gagne en **5 jours**.

Une aide infirmière ne gagne que **$184** par semaine alors qu'un infirmier non diplômé gagne **$195** (octobre 1977).

Une vendeuse sans expérience gagne **39.2%** moins qu'un vendeur sans expérience (octobre 1977).

**1.3%** des femmes qui sont à l'emploi de la fonction publique fédérale à plein temps gagne au moins **$25,000**, comparativement à **11.7%** chez les hommes (1977).

## Au sommet, les places sont prises

**4.9%** des femmes qui travaillent occupent des postes de gestion et d'administration.

**62.7%** des femmes salariées occupent des emplois de bureau (36.9%), dans la vente (9.4%) et dans les services (16.4%).

**71.6%** des travailleurs à temps partiel sont des femmes.

## Et ailleurs... il n'en y a pas !

**9.6%** des femmes sont en chômage, comparativement à **7.6%** chez les hommes.

## Le fossé syndical

**27.4%** des femmes salariées sont syndiquées comparativement à **41.6%** chez les hommes (janvier 1977)

**68.7%** des travailleurs de l'industrie canadienne de la bonneterie sont des femmes. Seulement **15.4%** d'entre elles sont syndiquées (janvier 1977).

(Toutes les données ci-dessus se fondent sur les statistiques de 1978, sauf indication contraire, et ont été préparées par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.)

## Remerciements


**Ce projet est une initiative de la F.F.C.F. réalisée grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat et avec la collaboration de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ).**

Merci aussi à:

Céline Beaudette
Marie Chénier
Marie Cinq-Mars
Jacqueline Collette
Louise Dulude
Aline Grenier
Louisa Lacasse
Lyse Lacoursière
Mgr Jacques Landriault
Thérèse Laplante
Huguette Larose
Claire Latour
Lorraine LeBlanc
Adrienne Mackell
Jacqueline Martin
Carmen Paquette
Gisèle Richer
Madeleine Riordan
Françoise Rivest
Lucille Rock
Hortense Roy
Lucette Roy
Laura Sabourin
Carmel Taillefer
Odette Thibault

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme — Ottawa

Le Conseil national du bien-être social.

Des membres des sections de la F.F.C.F. de: Azilda, Chelmsford, Espanola, Hanmer, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury et des femmes d'Elliott Lake

Suzanne Girouard de l'Agenda des éditions du remue-ménage 1980 — Montréal.

Merci aussi à celles dont nous aurions involontairement omis les noms.

**Coordination générale du projet: Monique Le-Blanc-Vincent**

**Coordonnatrice nationale de la FFCF: Ginette D. Sabourin.**


## COUPON — RÉPONSE

1) **Age** :
-15 ans; 16-20; 21-30; 31-40; 41-50; 51-60; 61-70; 71-80; 80 et plus

2) **Occupation:** ______________________

3) **Membre** d'une association à but social, économique : ☐ oui ☐ non

4) Pour nous permettre de mieux saisir l'importance de la femme francophone en milieu minoritaire la F.F.C.F. s'interroge sur les thèmes sousmentionnés.

Nous aimerions connaître votre intérêt sur ces sujets d'actualité?

| | pas intéressé | plus ou moins int. | assez | très |
|---|---|---|---|---|
| 1. La femme et la pauvreté | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 2. La femme et la vieillesse | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 3. La violence envers la femme | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 4. La femme et les lois matrimoniales | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 5. La femme et le travail | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 6. La femme et la santé | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 7. La femme au foyer | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 8. La planification des naissances et la contraception | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 9. La femme et la religion | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| 10. Le bénévolat | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

Pour vous remercier de votre collaboration nous avons une bibliographie à vous offrir sur les sujets nommés ci-dessus

Veuillez s'il vous plaît remplir ce coupon et nous vous l'enverrons gratuitement.

**J'aimerais recevoir plus d'information sur les articles encerclés : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10**

**NOM** ______________________

**ADRESSE** ______________________

______________________ **N° DE TÉL. :** __________

**Autres commentaires :** ______________________







Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

## L'ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU MANITOBA ANNONCE L'ÉLECTION DE MESSIEURS:

**Gabriel J. Forest, F.C.A.** **Kenneth L. Matchett, F.C.A.** **Dale A.G. Parkinson, F.C.A.**

**Lors de la réunion, tenue au Centre des congrès de Winnipeg le vendredi 15 février 1980, l'Ordre des comptables agréés du Manitoba a présenté des certificats de "Fellows" des comptables agréés à 3 de ses nouveaux élus pour services méritoires et remarquables rendus à la profession.**

Ceux qui maintenant peuvent se prévaloir du titre de "Fellow" des comptables agréés sont: **Gabriel J. Forest, Kenneth L. Matchett et Dale A.G. Parkinson.** Ces membres ont fait honneur à leur profession par le rôle principal qu'ils ont pris dans l'association, le commerce, la communauté et les affaires publiques.

M. Forest devint un comptable agréé en 1955, et il est l'associé principal de la firme Forest, Guenette, Chaput.

M. Matchett obtint son diplôme en 1968 et il est administrateur de "United Grain Growers".

M. Parkinson fut agréé en 1967, et il est le président, trésorier et administrateur général de l'"Investors Group Trust Co. Ltd.".

# Le mot des comités de parents

Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents de l'école Lacerte***

**Le comité de parents se compose des membres suivants:**

Florent Arnaud, président - Pauline Loiselle, vice-présidente; Arthur Chaput, secrétaire-trésorier. Les autres conseillers du comité sont Mmes Lorraine Bisson, Arlette Roy, et M. Marcel Grenier. Aussi, dans ce comité, nous avons les représentants du personnel dans les personnes de Mme Irène Lécuyer et de M. Roger Druwé, directeur.

## Le mot du président:

Le comité de parents de l'école Lacerte travaille à amener les parents à participer activement à la vie de l'école. C'est pour cela qu'au début de l'année scolaire, lors de la réunion annuelle, les parents se sont impliqués à l'identification des besoins de l'école et à la rédaction de certains objectifs pour l'année.

**Au nombre imposant de sujets apportés à l'assemblée annuelle le 11 octobre dernier, les priorités suivantes furent retenues:**

**a)** continuer le travail entrepris pour compléter le terrain de jeux à l'école,

**b)** concerter les efforts pour obtenir les cours de natation à la piscine BoniVital en français et accrédités comme tels.

**c)** déployer tous les efforts possibles afin que des liens étroits soient établis avec les parents pour encourager l'utilisation du français au foyer. Il est suggéré de demander aux groupes déjà organisés de répendre cette idée parmi leurs membres.

**d)** recruter dans le secteur des personnes intéressées dans les domaines artisanats et culturels afin d'intéresser les gens du milieu à développer leurs talents dans ces domaines.

## CHEZ LES PROFESSEURS:

En plus du travail académique en classe avec les élèves, tous les professeurs participent aux activités parascolaires d'une façon quelconque: sports, musique/chorale, concours de poésie, Festival du Voyageur, camp en plein air, cyclisme, pièces de théâtre, tricot, patin à roulettes, patinage sur glace, danse carrée, etc... Ces activités ont lieu afin d'épanouir l'élève tout en améliorant son rendement académique et ses compétences.

## CHEZ LES ÉLÈVES:

On a formé des clubs à différents niveaux académiques dont l'objectif est de promouvoir le français parlé de façon à ce qu'il soit plus spontané et naturel. Des activités spéciales ont lieu pour ceux qui adhèrent à ces clubs.

## RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ÉCOLE LACERTE

- Programmation générale: de la maternelle à la 8e (ainsi que prématernelle privée) en français
- Nombre d'élèves: 447
- Nombre de familles dont les enfants viennent à l'école: 280

## *Chez le Conseil étudiant à l'école Lacerte:*

**Le conseil étudiant de l'école Lacerte se compose de 7 membres qui sont élus au mois de septembre parmi les élèves des 7e-8e années. Ces étudiants très motivés organisent des activités pour animer la culture française à l'école depuis le début de l'année scolaire:**

septembre '79 - ''cyclethon'' - parc Saint-Vital - grand succès - l'argent est utilisé à financer les activités parascolaires, etc...

**octobre '79** - **danse de la Halloween - de beaux décors et costumes**

novembre '79 - patin à roulettes

**décembre '79** - **soirée/concert de Noël - de la maternelle à la 6e année**
- **le conseil étudiant avec l'aide de tous les élèves des 7e et 8e années a été responsable du son, son, des lumières et du décor du gymnase**
- **tous les parents y sont - une vraie réussite**

janvier '80 - **a)** Club Franco-certe: le nouveauné du conseil a pour but de promouvoir le français parlé au niveau des 7e et 8e années. Les membres portent fièrement le macaron et parlent en tout temps le français
**b)** sortie aux quilles des membres du Club Franco-certe

***Ceci n'est qu'un bref aperçu de ce que le Conseil et les professeurs-aviseurs font au courant de l'année.***

# horaire de cbwft



## SAMEDI

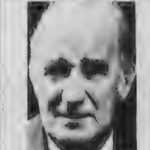
### 8 mars

**8:30 PASSE-PARTOUT**
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
**9:00 LE CAPITAINE CAVERNE**
Dessins animés.
**9:30 LE CLUB DES CINQ**
"Les Cinq et les tours rouges" (1re de 2).
**10:00 LES HÉROS DU SAMEDI**
"Karaté".
**11:00 ALBATOR**
**11:30 TÉLÉJEANS**
**12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU**
"La Mer vivante". Source de toute vie sur la terre, la mer n'est pas invulnérable. Confidences de Cousteau sur l'élément mer.
**13:00 BAGATELLE**
Dessins animés.
**14:00 CINÉ-JEUNESSE**
**Les Chevaliers du rêve.** Film réalisé par Zdinek Stibor. Deux écoliers racontent et revivent leur visite à la foire. Dans un des pavillons, leur souhait de partir en fusée sur la lune est presque réalisé. Ils vagabondent, et rêvent à qui mieux mieux de devenir célèbres et d'être acclamés à leur retour de la lune. Ils sont arrêtés, soi-disant par un groupe de personnes en uniforme qui voulait être sur la lune avant eux (Tchéc.).
**15:30 UN REGARD S'ARRÊTE**
**16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE**
**17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Reprise.
**18:00 NOIR SUR BLANC**
Magazine d'information.
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Au Forum de Montréal, les Rangers de New-York rencontrent les Canadiens.
**21:30 LE TEMPS DES AS**
Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation. (5e de 6).
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.
**22:50 NOUVELLES DU SPORT**
**23:00 CINÉMA**
**Une journée d'Ivan Denisovitch** (One day in the life of Ivan Denisovitch). Drame réalisé par Casper Wrede, avec Tom Courtenay et Alfred Burk, d'après le roman de Soljénitsyne. Une journée parmi les 3653 jours qu'Ivan a passés dans un camp de concentration de Sibérie. Une journée presque heureuse puisqu'il n'a pas visité le cachot, qu'il a pu s'acheter un peu de tabac et que sa santé n'a pas flanché (USA 70).
**01:00 CINÉ-NUIT**
**La Cible hurlante** (Sitting Target). Drame réalisé par Douglas Hickox, avec Oliver Reed, Ian McShane et Jill St-John. Apprenant que sa femme veut divorcer, un prisonnier s'évade avec deux compagnons dans l'intention de supprimer l'infidèle (Brit. 72).

## DIMANCHE

### 9 mars

**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU**
Dessins animés (dernière).
**9:30 MON AMI GUIGNOL**
**9:45 LES PÉLERINS**
"Benoit (Scholastique)".
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
De Trois-Rivières, célébration de la messe par le père Richard Guimond, o.p., avec un groupe de La Flambée.
**11:00 LES PRIMITIFS**
**12:00 LA SEMAINE VERTE**
Dossier la vallée de Salinas en Californie.
**13:00 L'UNIVERS DES SPORTS**
Du centre Claude-Robillard, les championnats sportifs québécois.
**14:30 JEUX D'HIVER DU QUÉBEC**
**16:00 PROPOS ET CONFIDENCES**
Inv.: Gérard Pelletier (1re de 4).



**16:30 INITIATION À LA MUSIQUE**
"Le Compositeur nous parle".
**17:00 SECOND REGARD**
Magazine de l'actualité religieuse. "La Prochaine étape".
**18:00 HEBDO-DIMANCHE**
**19:00 CHEZ DENISE**
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Faut voir ça.** "Michel Rivard et François Cousineau" (1re de 2). F. Cousineau: "L'Or noir", Toulouse: "Boogie Man" et "Tout bas, tout doux". M. Rivard: "La Triste Histoire de ma virginité". Paul et Paul: "Un abri atomique". F. Cousineau et M. Rivard: "La Valse" et un pot-pourri de vieilles chansons. M. Rivard, Toulouse et F. Cousineau: Qu'est-ce qu'on a gagné dans tout ça?". Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**L'Observateur.** "Le Phenomène de la musique western". Est-ce avec raison qu'on la rejette? Nous rencontrerons ceux qui la vendent, ceux qui la jouent et ceux qui l'enregistrent. Rech. et int.: France Nadeau. Réal.: Royal Marcoux. "L'Art carcéral". Entretiens avec des professeurs en milieu carcéral. Int.: Pierre Nadeau. Réal.: Jean-Luc Paquette. "L'Autobus de la culture". La perception qu'ont les gens, lorsqu'il visitent Montréal. Ceux que nous entendrons arrivaient d'Alma au Lac Saint-Jean. Int.: Georges Hébert-Germain. Réal.: Jean Bissonnette. "Conservatoire d'Art dramatique du Québec". Michèle Rossignol occupe le poste de directrice du Conservatoire d'Art dramatique du Québec. Elle est la première femme nommée à ce poste. L'école prendra-t-elle une nouvelle orientation? Rech.: Lise Richer. Int.: Pierre Nadeau. Réal.: Jean Bissonnette. "Jouer aux dames peut-il être violent? Qui se doute que ce jeu inoffensif contient un potentiel de violence? Rech.: Yves Taschereau. Réal.: Jean-Luc Paquette. Anim.: Pierre Nadeau. Réal.-coord.: Jean Bissonnette.
**21:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**"L'Homme et la musique" (2e de 8).** Animateur: Yehudi Menuhin. "L'Eclosion de l'harmonie". Entre les époques du Moyen-Âge et de la Renaissance, la musique vocale de la liturgie catholique romaine avait déjà considérablement enrichi le patrimoine musical. Exemples musicaux: Bar Mitzvah, Chants religieux du Tibet et de la Grèce byzantine, Tyrolienne. Appel à la prière de l'Islam, Balade guerrière, etc.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**22:50 SPORT-DIMANCHE**
**23:00 CINÉ-CLUB**
**Cris Cuervos.** Drame réalisé par Carlos Saura, avec Ana Torrent, Géraldine Chaplin et Monica Randall. Une orpheline est placée sous la tutelle de sa tante, avec les deux soeurs. Elle accepte mal l'attitude autoritaire de sa tante, et, convaincue de jouir d'un pouvoir de vie et de mort, elle veut faire disparaître cette dernière (Esp. 76).

## LUNDI

### 10 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"La Paternité II", avec Nicole Hébert-Marchand, chargée de cours. L'adaptation de la vie à trois; l'écart entre la réalité et le rêve; les responsabilités face à l'enfant; le rôle traditionnel du père; le temps du dialogue entre les époux.
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 WICKIE**
**12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE**
**15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR**
**16:00 BOBINO**
**16:30 AU COIN DE MA RUE**
"Les Italiens". Mireille, 10 ans, et François, 12 ans, habitent depuis peu la rue Hutchison, dans un nouveau quartier. Ils s'ennuient de leurs anciens amis et trouvent bien étranges leurs nouveaux voisins originaires de nombreux pays d'Europe, d'Afrique ou d'Asie. Ils feront connaissance avec eux.
**17:00 LA FEMME BIONIQUE**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 L'AIR DU TEMPS**
Gilberte Bohémier, auteur-compositeur-interprète. Gilberte Bohémier qui excelle dans le "one-soman-show" interprète ses compositions, qu'elle chante également en compagnie de Nicole et Pat.
**19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD**
Au menu: soupe à l'oignon et bavaroise aux fraises.
**20:00 TERRE HUMAINE**
**20:30 TÉLÉ-SÉLECTION**
Détective de fortune.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:20 LÉONARD DE VINCI**
Biographie réalisée par Renato Castellani, avec Philippe Leroy, Giulio Bosetti, Carlo Simoni et Anna Odessa (3e de 5). Léonard répond au voeu de Ludovic Le Maure et couvre le réfectoire du Couvent des Anges d'une fresque magistrale: la Cène. Béatrice d'Este meurt puis son mari doit quitter Milan devant l'invasion française. Léonard en fait autant, gagne la cour de Mantoue, puis Venise.
**0:20 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC**
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothee. Narr.: Gaëtan Barrette. "L'Autre monde". Les vieux Indiens parlent aux pierres pour entrer en communication avec les esprits en termes indiens.

## MARDI

### 11 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Au volant".
**9:30 ANIMAGERIE**
"La Chèvre" (2e de 5).
**9:45 VIRGINIE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"Psychologie".
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 LES ENFANTS DU 47A**
**12:00 PAPA, CHER PAPA**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
"Relations fille-père". Les relations fille-père peuvent-elles être une tragédie? Il peut y avoir dans la vie de longues périodes d'incompréhension, voire même de haine entre une fille et son père. Il y a aussi d'autres sentiments qui animent les relations fille-père. Grande confiance, grande amitié, désir de s'identifier au père quand il y a de l'admiration pour son père; c'est l'aspect positif du problème.
**14:30 CINÉMA**
**Comment dénicher un mari** (The Mating Game). Comédie réalisée par George Marshall, avec Debbie Reynolds, Tony Randall, Paul Douglas et Fred Clark. Un fermier, jovial et généreux, jouit de l'estime générale à l'exception de son voisin envieux qui le dénonce au fisc. Un jeune inspecteur du gouvernement s'amène mais devant la tenue fantaisiste de la comptabilité et les fines ruses de la famille, le jeune représentant du gouvernement est menacé de congédiement et gagne le coeur de la fille de la maison (USA 59).
**16:00 BOBINO**
**16:30 MORDICUS**
**17:00 LES PIERRAFEU**
**17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
"La Complainte du coyote".
**20:00 RACE DE MONDE**
**20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI**
**21:00 TÉLÉMAG**
**22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE**
**(8e de 13)**: Le tiers-monde: comment le ters-monde vit-il la crise de l'énergie? Il y a ceux qui en ont et ceux qui n'en n'ont pas.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:20 RENCONTRES**
Inv.: Claude Lévi-Strauss (dern. de 2).
**23:50 CINÉMA**
**Il pleut toujours où c'est mouillé.** Drame réalisé par Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec, Myriam Boyer, Jacques Serré et Jacques Portet. Dans un village de région agricole, on se trouve en période d'élections. Un jeune fermier, préoccupé par des difficultés d'exploitation, évite de se mêler aux discussions politiques. Un homme offre de l'aider, mais son intervention a peut-être un autre but (Fr. 74).

## MERCREDI

### 12 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER**
"Le Royaume de Dieu".
**9:30 ANIMAGERIE**
"La Chèvre" (3e de 5).
**9:45 TAM TAM**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"À votre santé".
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 MADAME ET SON FANTÔME**
"L'Horloge maudite".
**12:00 ERREURS JUDICIAIRES**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Claude Routhier.
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Inv.: groupe de la résidence "Les Cascades" et la résidence "Angelica". Information: les placements d'argent avec Louis Plamondon. Activité: la marqueterie avec Bruno Chénier.
**16:00 BOBINO**
**16:30 PLACE DU FONDATEUR**
"Débuts difficiles". On attend des visiteurs, et, pour se faire, on a décidé de leur présenter une image sérieuse de la Place.
**17:00 COSMOS 1999**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 EN ROUTE**
Fera étape à St-Louis tout près des sites historiques de Batoche. Nous y rencontrerons Médéric McDougall, métis né sur les bords de la rivière Saskatchewan.
**19:30 À CONTREPOIDS**
**20:00 QUELLE FAMILLE**
**20:30 CAROLINE**
**21:00 BEST-SELLERS**
**La Croisée des destins (2e de 6).**
**22:00 SCIENCE-RÉALITÉ**
"Les Pluies acides".
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:20 REFLETS D'UN PAYS**
De Rivière-du-Loup. "Le Fort Ingall de Cabano". "L'Erablière du mation au fort". "L'Erablière du J.A.L.". Coopérative de développement agroforestier. "Projet de récupération à la source", à Baie-Saint-Paul.
**0:20 CINÉMA**
**Blow-Up.** Film réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Vanessa Redgrave et David Hemmings. Un photographe londonien surprend avec son appareil deux amants dans un parc. En développant la pellicule, il s'aperçoit que son appareil a enregistré un meurtre. Il retourne au parc et y découvre un cadavre. Pendant son absence, on lui vole ses photos. Le lendemain, le corps a disparu (It.-brit. 66).

## JEUDI

### 13 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
"Le Coffret à bijoux".
**9:30 ANIMAGERIE**
"La Chèvre" (4e de 5).
**9:45 LES OUFS**
"Le Géant petit pouce".
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
"Ce qu'est une vie sexuelle heureuse", avec Jocelyne Tremblay, sexologue. Les préliminaires; les positions; les films pornos et leurs prototypes idéalistes; l'orgasme; la phase résolution; la sexualité qui s'apprend. "L'Acquisition d'une résidence", avec Pierre Bélanger, économiste. La propriété résidentielle: un investissement. L'immobilisation du capital; la dépréciation économique, physique et fonctionnelle; la capitalisation; le "Rempart" contre l'inflation.
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE**
**Début.**
Les aventures de deux jeunes garçons, Sam et Paul. Réal.: Joseph McGeath. Avec Simon West et Mark Dightam. La présence de deux individus un peu louches, dans les alentours, intrigue les deux jeunes garçons.
**12:00 LES RICHESSES DE LA MER**
"Serpents de mer".
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 CINÉMA**
**Mademoiselle et son bébé** (Bachelor Mother). Comédie réalisée par Garson Kanin, avec Ginger Rogers et David Niven. Une jeune fille trouve un bébé abandonné. Malgré tous ses dires, personne ne veut croire qu'elle n'est pas la mère de l'enfant. Pour la dépanner, son patron s'offre pour reconnaître la paternité de l'enfant (USA 40).
**16:00 BOBINO**
**16:30 POP CITROUILLE**
**17:00 LES PIERRAFEU**
**17:30 NANNY**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 PROPULSION CTF**
**19:30 DU TAC AU TAC**
**20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
**20:30 LES GRANDS FILMS**
**Le Chasseur de chez Maxim's.** Comédie réalisée par Claude Vital, avec Michel Galabru, Francis Perrin, Marie-Hélène Breillat, Claude Gensac, Daniel Ceccaldi, Jean Lefebvre, Sabine Azéma, Alfred Adam et Robert Dalban. À l'insu de sa femme qui le croit industriel, un homme est chasseur principal au restaurant Maxim's. Il s'applique à satisfaire les caprices de riches clients, ce qui lui vaut les généreux pourboires qui lui ont permis de faire fortune. Ce dernier se trouve entraîné par là dans des complications loufoques (Fr. 76).
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:20 CINÉMA**
**Chérie, je te présente ma femme** (Three's a crowd). Comédie réalisée par Harry Falk, avec Norman Fell, Larry Hagman et Jessica Walter. Un homme, croyant sa femme morte dans un accident d'avion, se remarie. Lorsqu'elle réapparaît, il est fort embarrassé mais adopte une solution à la fois ingénieuse et délicate (USA 69).

## VENDREDI

### 14 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Quand Centour rêve".
**9:30 ANIMAGERIE**
"La Chèvre" (dern. de 5).
**9:45 LES CONTES DE LA RIVE**
"Le Roi Gus" (1re de 2).
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS**
La série explore à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale. (5e de 13). "Le Sénégal".
**11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES**
**12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Suite au Multiplex sur la femme de l'année 1980 présenté en janvier dernier, nous avons questionné des adolescents sur leurs visions réalistes et idéalistes envers la vie familiale, professionnelle et politique. Margot Ricard a dirigé la consultation auprès des étudiants.
**14:30 LES ATELIERS**
De Montréal. "Le Forum des citoyens âgés".
**15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX**
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES HÉRITIERS**
"L'Enfant des Andres".
**17:00 LE COEUR AU VENTRE**
(5e de 6).
**18:00 CE SOIR**
**19:00 HEBCO**
Une page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
**19:30 GÉNIES EN HERBE**
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves de La Broquerie et du Petit Séminaire. Animée par Pierre d'Auteuil. Réal.: Marie Benoist-Martin.
**20:00 FRÉDÉRIC**
**20:30 LES ARRIVANTS**
**Début.**
(1re de 7). "Prologue".
**21:30 CONSOMMATEURS PLUS**
"Gagner d'un côté et perdre de l'autre".
**22:00 L'ENJEU**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:20 CINÉMA**
**Le Bon et les Méchants.** Comédie réalisée par Claude Lelouch, avec Jacques Dutronc, Marlène Jobert, Bruno Cremer, Jacques Filleret et Brigitte Fossey. Avant la guerre de '39, deux amis se font complices pour commettre des vols. Pendant la guerre, ils sont invités à travailler pour les Allemands mais ils préfèrent servir la Résistance (Fr. 75).

«Le Bon et les Méchants»

**01:30 CINÉ-NUIT**
**Sangaree.** Drame réalisé par Edward Ludwig, avec Fernando Lamas, Arlene Dahl et Patricia Medina. Après la guerre d'indépendance, un général confie à un homme la gérance de ses biens. La fille du général, son fiancé et une autre femme entrent en conflit avec celui-ci (USA 52).

# Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

## CHAPITRE XXII TERREUR D'UNE NUIT

Il s'était passé tant de choses dernièrement qu'Isabelle s'était refugiée sur son 'trône' près de la rivière pour trier et classifier ces événements. Son 'trône' était une pierre blanche, sous un saule si énorme que sous ses branches tombantes, elle y avait trouvé un abri contre le soleil, le vent et même la pluie. À chaque bord du saule était un jardin naturel ou fleurissaient des sabots roses, au parfum exquis et assez gros pour chausser un bébé naissant. Une fois, elle les montra à Virginie, et sa soeur les avait admirés mais elle lui avait dit de ne pas les cueillir.

- Ce sont des fleurs qui deviennent très rares, et si tu les arraches, elles disparaîtront. Alors prends en bien soin, et ne les montres à personne, car elles sont précieuses.

Ici aussi, poussaient des "quatrinettes" qu'Isabelle cueillait et mangeait à mesure qu'elles murissaient. C'était bien son coin à elle. En bas coulait la rivière, jasante comme une commère a qui on a envie de tout dire. Fixant la cane et ses petits qui se balançaient doucement sur l'eau, Isabelle aurait bien voulu avoir leur insouciance, mais ce matin ses émotions étaient en conflit. Elle s'adressa à la tortue loquace.

- C'est drôle, mais je suis contente - et pas contente.

Ginnie est revenue et je suis contente. Annik est partie et je ne suis pas contente. J'ai eu du plaisir au pique-nique d'école et j'ai mangé quatre cornets de crème glacée, et j'ai gagné un prix pour courir et un autre pour sauter à la corde et Mme Bernier dit que je cours comme une gazelle!

- Wh-Sh sh, pas si vite, explique moi ça, glissa la rivière.

Isabelle reprit plus lentement.

- Le père Moïse est mort. Je l'ai vu dans son cercueil noir. Il avait l'air triste de ne plus être en vie, et Jean-Marie était dans sa voiturette et il pleurait.

- C'est la vie, traîna la rivière.

- Mamzelle dit que je serai au grade 3 à l'automne et c'est Gaele Giroff qui va m'enseigner. Je suis contente. Mine a eu des beaux chatons, et je les aime mais Mamie dit qu'on ne pourra pas tous les garder et qu'il faudra les noyer. Ça c'est terrible. J'ai essayé de les cacher dans le grenier de l'étable, mais Mine les a tous rapportés à la maison. Où puis-je les cacher?

À ce moment elle entendit Marie l'appeler du haut de la côte.

- Je suis mieux d'aller. Mme de la Fond est à la maison et elle bavarde avec Mamie, dit-elle en se levant. Des fois, je ne comprends pas ce qu'elle dit parce qu'elle parle beaucoup et très vite.

- Comme toi, comme toiiii' on aurait dit que la rivière riait.

Marie et Mme de la étaient devant la porte, en train de renifler les mignonettes qui venuit chez elle parce que Roxanne est partie pour la nuit et ne reviendra que demain. Isabelle resta muette.

Marie s'impatienta.

- Alors vas vite chercher tes pyjamas et ta brosse à dent, car elle part tout de suite.

On aurait dit que Mamie voulait s'en débarrasser! Isabelle fit ce qu'on lui dit.

- Bon, dit Marie en lui effleurant la joue, tu seras sage n'est ce pas?

- "Don't worry my dear", dit "la dame-à-la-grande-bouche".

Elle sera bien gâtée avec moi. Ce soir j'vas prendre des mesures pour un 'nightie' que je veux lui crocheter. C'est un patron de cygnes et de lys et patati et patata...

- Il faut que je retire le pain du four, alors excusez-moi Mme de la Fond, alors au revoir hein, et à demain.

Et Marie s'enfuit laissant sa petite aux bons soins du moulin à paroles. Le chemin était long, chaud, interminable. Mme de la marchait lourdement, lentement, toute en récitant un monologue qui rendait Isabelle de plus en plus confuse. Enfin, on arriva à la ferme et Mme de la fit cuire deux oeufs et lui donna du pain et du beurre avec un verre de lait tiède. Elle avala le tout sans appétit.

À deux on lava et essuya la vaisselle. Puis Mme sortit sa dentelle et son patron et mesura les dimensions des épaules et la longueur du corps de la petite.

- Maintenant, dit-elle, tu peux découper des madames et des petites filles dans le catalogue, et tu peux les coller sur ce papier brun, parce qu'il faut que tu sois très sage le temps que je monte le patron.

(Suite la semaine prochaine)

# À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

## RUBRIQUE Les ateliers à la prochaine assemblée annuelle de La Société franco-manitobaine

*Voici quelques détails qui vous permettront de mieux choisir l'atelier auquel vous aimeriez participer le 22 mars prochain:*

### 1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Thème:** "C'est à notre tour — organisons notre économie."

**Conférencier invité:** Pierre-André Pomerleau, Directeur général, Sodeq Beauce

**S'adresse:** à tous ceux qui veulent le développement économique des Franco-Manitobains

**Contenu:**
- notions de volonté de développement et de territoire
- notions de complémentarité et de concurrence
- présentation d'un modèle d'organisation d'un territoire

### 2. ÉDUCATION

**Thème:** "L'école française . . . au ralenti? L'école d'immersion . . . au grand galop?"

**Animateur:** Monsieur Léo Létourneau

**S'adresse:** à ceux qui se demandent où en est rendu la programmation et l'école

**Contenu:**
1. présentation par:
   a) Les Éducateurs franco-manitobains
   b) Les directeurs généraux des divisions scolaires
   c) Les Commissaires d'écoles franco-manitobains
   d) Le Bureau de l'éducation française
2. discussion sur les présentations
3. questions au panel

### 3. POLITIQUE

**Thème:** "Une province bilingue — ça mange quoi en hiver?"

**Animateur:** Monsieur Jean-Yves Rochon

**S'adresse:** à ceux qui sont intéressés à connaître les implications du jugement de la Cour suprême du Canada sur leur vie quotidienne

**Contenu:**
1. suite au jugement de la Cour suprême (traductions, cours, Assemblée législative, services gouvernementaux)
2. révision de la loi scolaire (Nos écoles sont-elles définies? le transport? les clientèles?)
3. En plus, implications du référendum québécois sur notre avenir, si le temps le permet

### 4. LOISIRS

**Sujet:** L'organisation d'une fête communautaire: budget, bénévoles, programmation.

**Conférencière invitée:** Muguette Perreault, Présidente des Festivals populaires du Québec

**S'adresse:** à tout organisateur de carnavals, fêtes champêtres, ou autres activités spéciales

**Contenu:**
- la programmation
- l'administration
- le financement

### 5. PROGRAMMES PRÉSCOLAIRES

**Thème:** "La télévision: drogue familiale?"

**conférencier invité:** Roger Blais, Centre des communications sociales, Montréal

**S'adresse:** aux parents d'enfants de tout âge

**Contenu:**
1. discussion de la situation
2. alternatives à la télévision
3. présentation d'études par un expert en communications sociales

### 6. PAROISSES

**Thème:** "La vie paroissiale — agent d'évolution culturelle?"

**Animateur:** Monsieur André Fréchette

**S'adresse:** à tout paroissien qui désire vivre en français

**Contenu:** C'est dans de petits groupes de discussion que le paroissien qui désire vivre en français identifiera d'abord les besoins de base nécessaires à la vie française dans sa paroisse pour ensuite identifier les actions concrètes et nécessaires pour répondre à ces besoins.

### 7. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**Thème:** "Un plan de développement culturel — la solution pour un avenir prometteur"

**S'adresse:** aux membres des comités culturels et des organismes culturels et aux artistes

**Contenu:** discussion sur l'organisation d'un plan de développement culturel à long terme

### 8. LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

**Thème:** "C'est à notre tour . . . de parler à la SFM, de la SFM."

**Animateur:** Me Renald Guay

**S'adresse:** à tous ceux qui veulent s'exprimer par rapport aux actions et aux programmes de la SFM

**Panel:**
- membres de l'exécutif de la SFM
- la direction de la SFM

**Contenu:**
1. Rapport d'activités présenté par le Président (Ce rapport sera présenté, à nouveau, à la réunion d'affaires le dimanche.)
2. L'auditoire s'exprime: commentaires questions
3. Autres . . .

## ACTUALITÉS

**Les agents Pauline Hince et Janine Tougas** se sont rendues dans la région de La Montagne, dimanche et lundi dernier, les 17 et 18 février. Elles ont rencontré des représentants des comités culturels de Saint-Claude/Haywood et de Notre-Dame-de-Lourdes pour discuter avec eux de la situation des loisirs dans cette région.

**Nous rappelons aux intéressés que le comité des candidatures,** mis sur pied pour recruter des Franco-Manitobains intéressés à se présenter aux postes vacants à l'exécutif de la SFM, accepte présentement des candidatures. Les membres du comité sont: Donald Foidart (Président), Louis Gosselin, Georgette Vrignon, Rodolphe Comeault, et Roger Smith. Vous pouvez communiquer avec une de ces personnes dès maintenant.

**Denise Bernardin, de Saint-Vital, a été embauchée à la SFM,** à compter du 12 février dernier, pour aider à la préparation de l'assemblée annuelle. Denise s'occupera principalement de l'inscription. Vous pouvez donc communiquer avec elle pour de plus amples informations concernant l'inscription et les ateliers.

## ANNONCES

### COURS POUR GARDIENNES D'ENFANTS

#### OFFERT PAR LE COMITÉ CULTUREL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

| | |
|---|---|
| **QUAND?** | jeudi, le 13 mars 1980 (de 16h00 à 17h00) (trois sessions) |
| **OÙ?** | au gymnase de l'école élémentaire |
| **ANIMATRICE:** | Marielle Bourgoyne |
| **COÛTS:** | $2.00 |
| **RENSEIGNEMENTS:** | 248-2018 ou 248-2115 |

# Les petites annonces

**VENTE PRIVÉE** - Norwood - maison ancienne de 1-3/4 étage, 2 chambres à coucher - comprenant foyer ouvert, coin repas en cèdre, sous-sol complet, grande salle. Près des écoles et des églises, 5 minutes du centre ville, $37,500. Pas d'agent. Téléphoner: 256-2354 n'importe quand.
**-240-**

**PEINTRE** décorateur, expérimenté, désire travail immédiat. Appelez Fred au 878-2781.
**- 237 -**

**VENTE PRIVÉE** - valeur $49, 000, vendrait $39,900 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois. Peut-être financé à environ 13.5% d'intérêt C.M. H.C. - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
**- 233 -**

**GARDIENNE DEMANDÉE** - pour garder à temps plein - 2 enfants (4 ans et 7 mois) à leur domicile. (Région Saint-Vital - Lennox) - début d'emploi: le 2 septembre 1980 - demandez Suzanne au 257-5850.
**- 217 -**

**À VENDRE** - VW Notchback 1971 - 67,000 milles, mécanique en très bon état, pneus radiaux, radio AM, radiateur à gaz, $450.00. Téléphoner 247-4843 le jour ou 772-4231 après 17h (Jean-Pierre).
**- 235 -**

**VENTE PRIVÉE** à Saint-Boniface - bungalow de 2 chambres à coucher avec tapis à grandeur, salon et cuisine. Téléphoner 233-2616.
**- 227 -**

**IMPÔTS** - préparations de déclarations d'impôts chez vous ou chez moi - taux raisonnable. Téléphoner: 253-2464.
**- 215 -**

**À VENDRE** - divan-lit en cuir - de couleur noire... presque neuf... bon marché, téléphoner 237-5223.
**- 230 -**

**À VENDRE** - manteau de rat musqué ainsi que vêtements pour dame, taille 12. Téléphonez 233-9358 après 17h.
**- 223 -**

**À LOUER** - rue Notre-Dame à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur compris. Libre le 1er mars. Téléphone: 256-4504.
**- 220 -**

**VENTE PRIVÉE** - à Saint-Pierre - bungalow de 3 chambres à coucher. 1392 pieds carrées. Sous-sol complet. Garage attenant. Grand lot - téléphoner Claude Hébert au 1-433-7472.
**- 231 -**

**VENTE PRIVÉE** - une aubaine - $45,900 - à Saint-Vital, rue Cunnington - jolie maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, entièrement rénovée. Inclus fenêtres, toît, murs, tapis mur à mur, revêtements de sol entièrement neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur. Sous-sol complet. Beau grand lot. Rue tranquille avec beaux gros arbres. Situé près d'un parc. Poêle, réfrigérateur et congélateur inclus. Maison idéale pour jeune couple ou couple en retraite. Pour plus d'informations, téléphonez: 255-2825. Pas d'agent s.v.p.
**- 232 -**

**ON DEMANDE** des jeunes filles de 17 à 20 ans, intéressées à jouer avec une équipe de volley-ball. Expérience nécessaire. Téléphoner: Bernie Plett au 786-5641.
**- 226 -**

**À LOUER** - rue Carrière, appartement d'une chambre à coucher - libre le 1er mars. Téléphoner 247-7197.
**- 234 -**

**À LOUER** - appartement de deux chambres à coucher, dans un duplex. Situé rue McMillan à Fort Rouge. On demande un locataire capable de faire des réparations contre rémunération. Libre le 1er mars. Garage, jardin et sous-sol. $185.00 par mois. Appeler: 253-4175.
**- 236 -**

**À LOUER** - suite de trois pièces. Entrée privée. Une femme de préférence - $135 - libre le 1er mars. **À VENDRE** - des lits superposés qui font aussi lits jumeaux. Bons matelats à ressorts. Le tout comme neuf - $180. **À VENDRE** - manteau de mouton avec collet de renard, taille 16-18. Bonne condition - $50.00 - téléphoner 247-7369.
**- 245 -**

**ON DÉSIRE** louer un chalet avec eau courante pour une dizaine de jours au mois d'août à Plage Albert. Tél.: 247-6557 après 17h.
**- 242 -**

**À VENDRE** - maison mobile Challenger'' (Dreamhome), 1974, 14' x 68' - 2 chambres à coucher, grand salon (14' x 17'), grande cuisine; non meublée, très bon état. Prix - $10,000 - téléphoner Letellier - 737-2210.
**- 229 -**

**ON DEMANDE** jeunes femmes et jeunes hommes de 18 ans et plus pour une fin de semaine de prière et de réflexion sur la vocation chrétienne les 7-8-9 mars prochain au 601 rue Aulneau des vendredi à 19h30... Pour plus d'information, appeler Louise au 233-3114.
**- 241 -**

**À VENDRE** - un téléviseur noir et blanc, dans un meuble - écran de vingt-six pouces - en bonne condition - téléphoner à 233-3172.
**- 228 -**

**À VENDRE** - Accordéon ''Iorio Accorgan'' utilisé seulement 1 an, $500.00. Tél.: 257-1045.
**- 238 -**

**VENTE** de sous-sol - variété d'articles tels que: pupitre, vaisselles, linge de bébé, de jeune fille et dame, grille-pain, cafetière, équipement de ski, de golf et de hockey. Machine à additionner, machine à coudre, machine à écrire. Variété de bibelots, etc... Les 7 et 8 mars de 9h à 18h. Tél.: 253-8579 - 107 Crofton Bay - Saint-Vital.
**- 239 -**

**RECHERCHE** - une table ronde, en chêne, solide avec rallonges - préférablement avec chaises. Téléphoner: 237-1476.
**- 243 -**

**À VENDRE** - réfrigérateur ''Westinghouse'' - 13 cu. $200 (sans givre) - téléphoner 237-1476.
**- 244 -**

**GAGNEZ $53.20 par jour**
**($266.00 par semaine)**
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
**"Worldwide Systems" I-Q**, boîte postale 1022, Cobourg, Ontario, K9A 4W5.

**Burns-Hanley**
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

**Bureau à louer**
dans bâtiment neuf
*Stationnement gratuit*
Téléphone: 233-8241

## ASSUREURS

**Agence commerciale générale**
872, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba
**Heures d'ouvertures:**
lundi au vendredi de 9h à 21h
samedi de 9h à 16h
**Téléphone:** 775-2187
AUTOPAC

**ELW**
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
• ASSURANCES
• IMMEUBLES
• HYPOTHÈQUES
• ÉVALUATIONS
**100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tél. 943-5408**

AGENCE
**FOREST** LTÉE
247-8434 233-4955
*Pour tous services d'assurance et de voyage*
**160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba**

**Assurances Aurèle Desaulniers**
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

## AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
**Téléphone: 942-3924**

**François Avanthay**
*LL.B.*
*Avocat et Notaire*
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
**Téléphone: 233-5029**

**LAURENT-J. ROY**
Avocat et notaire
**MONK, GOODWIN & COMPANY**
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

**Heure de tombée**
**le vendredi à 15h**

**TEFFAINE MONNIN**
**HOGUE & TEILLET**
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY
& GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

## CHIROPRATICIENS

**Rendez-vous** **Téléphone: 233-3060**
**CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER**
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
**CHIROPRATICIEN**
**Gilbert-E. Bohémier, D.C.**

## COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
**comptables agréés**
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

## TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
**PUTT'S TRANSFER**
**85 DES MEURONS**
**ST-BONIFACE 6, MAN.**
*Pierre-J. Beaudry, propriétaire*
**Téléphone: 233-6327**

## DIVERS

**MARION RUBBER STAMP**
169, rue Marion
Saint-Boniface
**Téléphone: 233-2211**
**Tampons pour tous usages.**

**PELLAND CATERING**
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
**161, boul. Provencher, Saint-Boniface**
**Téléphone: 247-3319**

**Del's**
**Specialty Meats Ltd**
• PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
**Tél.: 247-7986**

L. Painchaud
**PEINTRE et DÉCORATEUR**
• service personnel
• travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

## ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

**MAISONS ''CUSTOM BUILT''**
• Additions • Rénovations
• Salles de récréations • Garages
*Pour une estimation gratuite, appelez **Bernard Jounot***
**Bym Enterprises Ltd. 257-7808**

## OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2490
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker Dr M.N. Lecker
*Optométristes*
Examen de la vue
**James Shaen Ltd.**
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
**Téléphone: 943-6628**

**DR R.J. STANNERS**
**Optométriste**
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
**Téléphone: 233-3889**

LSM
**LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.**
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
**Téléphone: 233-7946**

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
**ROSSIGNON**
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél. : 257-2921
René André 256-3340

# La Page de Bicolo ...



**Bonjour les amis!**

*As-tu un animal familier? Si tu en as un, n'oublies pas d'en prendre bien soin. Il faut que tu lui donnes de la nourriture tous les jours et aussi, sois certain de le tenir très propre. Ton ami a aussi besoin que tu l'aimes beaucoup.*

**Amuse-toi bien!**

***Bicolo***

**Reconnais-tu ces animaux?**

**Il y a:** un c_e_a_, un c_q, un p_u__i_, un o__ea_.

**Colorie à ton goût.**





**Un monsieur raconte son voyage en Afrique, mais il semble un peu mêlé... Relève ce qui, d'après toi, ne s'applique pas à l'Afrique.**

# MOTS CROISÉS

**La cage commune**

Crois-tu que c'est une bonne idée? Pour le savoir fais ce mot croisé.

***Horizontal:***

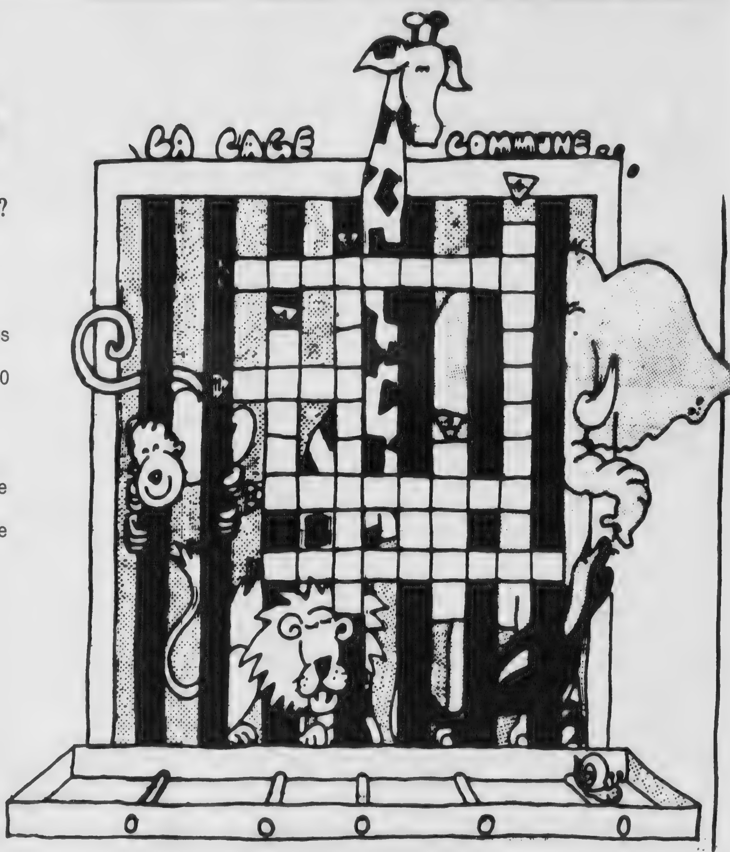
1 - Le roi des animaux.
2 - Animal muni de défenses d'ivoire.
3 - Un genre de reptile africain vivant dans l'eau.
4 - Oiseaux courant à une vitesse de 40 milles/heure.

***Vertical:***

1 - Le roi des oiseaux.
2 - Un ourson noir et blanc.
3 - Il est armé d'une ou deux cornes sur le nez.
4 - Petit animal terrestre vivant dans une coquille.



— Si tu m'aimes encore un peu, tu ne peux pas me refuser cette fleur porte-bonheur...



# Le Cerf

**Regarde attentivement les bois (cornes) dans le cercle et dis à quel cerf ils appartiennent.**




Tu as 6 ans, 7 ans? Voici un **MOT-SURPRISE** exprès pour toi! Cherche un mot de trois lettres (saison chaude).

***Voici les mots qui se cachent dans la grille:***
**BÉBÉ LION DIX CHIEN AVION LUC PAGE RENÉ JOEL PAPA**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | L | I | O | N | D | I | X |
| 2 | A | C | H | I | E | N | E |
| 3 | V | B | P | A | P | A | T |
| 4 | I | E | E | J | O | E | L |
| 5 | O | B | R | E | N | E | U |
| 6 | N | E | P | A | G | E | C |

## CHERCHE LA DIFFÉRENCE



## chef de file

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | A | G | E | On peut dire aussi obéissant |
| | A | G | E | Ils sont venus adorer Jésus guidés par une étoile |
| | A | G | E | Certains animaux y vivent |
| | A | G | E | Elles sont numérotées dans un livre |
| | A | G | E | Objet que l'on donne en garantie |
| | A | G | E | Action de nager |
| | A | G | E | Maladie que peut causer la morsure d'un animal |

## *Nouveaux membres*

5490 **Michel Bisson**, Saint-Boniface
5491 **Bonnie Rivard**, Saint-Eustache
5492 **Rhéal Rochon**, La Salle
5493 **Lucy Rourke**, Winnipeg
5494 **Angela Rourke**, Winnipeg
5495 **Nicole Roy**, Winnipeg
5496 **Chantale St. Pierre**, Saint-Boniface
5497 **Salah Eddin Soufi**, Winnipeg
5498 **Diane Souque**, Saint-Claude
5499 **Doreen Thibert**, Cayer
5500 **David Wilson**, Winnipeg
5501 **Bruce Wilson**, Winnipeg
5502 **Nancy Wilson**, Winnipeg
5503 **Monique Labelle**, Winnipeg
5504 **Cindy Garand**, Powerview
5505 **Darcy Merel**, Saint-Boniface
5506 **Patrick Grenier**, Saint-Léon
5507 **Marcel Belisle**, Saint-Adolphe
5508 **Roxanne Langelier**, Saint-Boniface
5509 **Charlynne Belanger**, Fort Garry
5510 **Denis Savard**, Great Falls
5511 **Michelle Lambert**, Haywood
5512 **René Lambert**, Haywood
5513 **Monique Lambert**, Haywood
5514 **Louise Désautels**, Saint-Jean-Baptiste
5515 **François Lemarbre**, Saint-Boniface

*Nouveaux membres*

**Membre gagnant**
**No 4025**
**André Marion** 10 ans
474 Kavanagh
Saint-Boniface, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ........................................
Adresse: ........................................
........................................
Code postal: ........................................
Âge: ................ Année: ................

## DÉCOUPE ET REFORME LE PUZZLE

## RÉPONSES

**La cage commune:**

HORIZONTAL

1. Lion, 2. Éléphant, 3. Crocodile, 4. Autruches.

VERTICAL

1. Aigle, 2. Panda, 3. Rhinocéros, 4. Escargot.

**Reconnais-tu...**

1. Cheval, 2. Coq, 3. Poussin, 4. Oiseau.

**Mot-Surprise:** Été

Le Cerf: no 3

# Nécrologie

**Sr Alberta BOISVERT, s.d.s.**

Dimanche, le 17 février décédait à l'hôpital général de Winnipeg, Sr Alberta Boisvert (Marie Archangelo) des Soeurs du Sauveur.

Née à Cardinal en 1905 de Joseph Boisvert et de Eva Gareau, elle était l'aînée d'une famille de huit enfants. Elle entra chez les Chanoinesse des Cinq-Plaies à Notre-Dame-de-Lourdes en 1920 et y fit profession en juillet 1924. Ses premières obédiences la conduisirent à Saint-Alphonse, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Léon où elle y exerça pendant dix ans la charge de maîtresse de pension auprès des enfants confiés aux religieuses. Durant les vingt ans qui suivirent, elle s'adonna aux travaux de couture dans lesquels elle excellait, soit comme maîtresse de tissage et comme couturière, soit à la confection d'ornements sacerdotaux. Après un court stage au Foyer Saint-Joseph (Sherbrooke), elle revint au Manitoba, à Saint-Léon. De retour à Lourdes, elle se donna à divers travaux de couture, de peinture et autres travaux d'art pour lesquels elle manifestait une grande habileté.

En plus de sa famille religieuse, Sr Alberta laisse dans le deuil un frère, Maurice de Notre-Dame-de-Lourdes, trois soeurs: Eméla, (Mme M. Lafrance) de Notre-Dame-de-Lourdes, Yvonne (Samaritaine de Béthanie) de Montréal, et Irène (Mme W. Leece) de New Jersey, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de Sr Boisvert eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le 21 février. Les porteurs étaient six de ses neveux: Normand, Joseph, Roland et Aurèle Boisvert, Roger et Rhéal Lafrance, M. l'abbé J. Choiselait officiait, assisté de M. l'abbé L. Roy. L'inhumation se fit au cimetière local. Le salon funéraire Clément Adam était chargé des funérailles. Après le sacrifice eucharistique, les parents et amis se rencontrèrent à la salle paroissiale pour un goûter préparé par les Filles d'Isabelle.
le.

Sr Alberta repose dans la paix du Seigneur. Sa vie marquée à diverses reprises par la maladie se caractérisa par une ouverture et une sensibilité à la vie, une affection profonde des siens, une volonté tenace, une grande disponibilité à la volonté de Dieu, une piété sincère qui lui apporta beaucoup de réconfort dans sa dernière maladie.

La famille Boisvert et les Soeurs du Sauveur remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé des condoléances à l'occasion du décès de Sr Alberta. Merci également à celles et ceux qui leur ont prêté concours en cette circonstance.

**DAMIEN VERMANDER**

À Brossard, P.Q., le 24 janvier 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé subitement M. Damien Vermander, époux de Jeanne Drouin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Marc, Lucie, épouse de Tony Vardara de Cold Lake, Rose, Paul et Diane; sa mère Mme R. Vermander de Montréal; ses frères Bruno, époux de Delina Melling de Montréal et Claude, époux de Françoise Blain, de Perth, Ontario.

La messe des funérailles et l'inhumation ont eu lieu le lundi 28 janvier '80 à Brossard.

**MARIE JULIE MARION**

Dimanche, le 17 février 1980 est décédée Marie Julie Marion, née Tytgat, âgée de 70 ans, de Saint-Boniface.

Précédée de son mari Paul en 1961, la défunte laisse dans le deuil une fille M.-Jeanne, sept garçons: Joseph-Paul, Guy, Rosario, Marc, Raymond, Roland et Georges, 22 petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, deux soeurs: Antoinette Robidoux et Alice Faucher, trois frères: Edouard, Émile et Eugène Tytgat ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Juliette Tytgat, Mlles Irène et Anna Marion, Mme Yvonne Marion, M. et Mme Ulric Bélanger, tous de Saint-Boniface ainsi que M. et Mme Joseph Marion de Chicago.

Elle fut trésorière des Filles d'Isabelle Cercle Saint-Boniface ainsi que membre actif du Club Kiwanis de Saint-Boniface.

Les prières eurent lieu le mardi 19 février au salon mortuaire Desjardins, rue Des Meurons.

**REMERCIEMENTS**

M. et Mme Stanislas Phaneuf et leur famille désirent témoigner leur reconnaissance à tous leurs parents et amis pour leurs témoignages de sympathie et aussi en assistant si nombreux aux funérailles de leur fils Ulysse. Ils remercient spécialement Mgr E. Empson pour les prières et les paroles consolantes qu'il a exprimées le jour des funérailles.

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU D'ALBERTA BOISVERT, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 27 mars 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de février, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

## Concessionnaires demandés

**pour vente d'appareils - économisant de l'essence au Manitoba**

**Peut économiser de 6 à 25% d'essence** - pas une trouvaille - équipement initial des Alfa-Roméo, Maserati, Ferrari et autres - plus de 2 millions vendus en Europe où l'essence se vend $2.50 le gallon. Téléphoner ou écrire "**Selkirk Distributors Ltd.**" - 3330 Carnation Dr. Trail, C.B., V1R 2V9. Téléphone: (604) 368-9955. Nous sommes les concessionnaires canadiens de l'Alberta, la Saskatchewan et du Manitoba. Les clients sont priés d'envoyer un chèque ou un chèque postal de $59.95 (pas de taxes) et $2.00 pour les frais. Garantie complète de 30 jours ou remboursement.

## LA PETITE ÉCOLE, INC.

**recherche une**

**institutrice**

pour une prématernelle à mi-temps;

entrée en fonction, **le 1er mai 1980**;
salaire à négocier.

***Envoyez votre demande avec curriculum vitae à:***

**La Petite École, Inc.**
C.P. 201, succursale Saint-Boniface
**avant le 18 mars 1980.**

## *SAINT-VITAL*

**41 Barrington - Nouveau**
Bungalow de 3 chambres à coucher, 1088 pieds carrés, grande cuisine, tapis mur à mur, lot de 50' x 100', paysagé. $52,900.00.

**Lots:**

| | |
|---|---|
| ***116 Humbolt** - 50' x 100'* | *$21,900.00* |
| ***174 Imperial** - 40' x 100'* | *$17,900.00* |
| ***186 Hindley** - 33' x 100'* | *$15,900.00* |
| ***Ile-des-Chênes** - 10 acres* | *$15,000.00* |

Appelez: **257-7808** ou **247-6771**

## B.Y.M. Enterprises Ltd.

**C.P. 9**
**Saint-Germain, Manitoba**
**ROG 2A0**

**RÉSIDENTIEL**

**La Broquerie** - maison de 3 chambres à coucher avec "carport". Situé sur grand lot boisé. Excellent pour jeune couple qui commence ou pour couple retiré.
Prix raisonnable $23,500

**Roulotte "Ritzcraft 14' x 72'** - situé sur beau lot. Trés bien isolé; chauffage incroyablement bas. Évaluation basse pour vente immédiate. $21,500

**Ferme laitière** - avec très bonne production. Excellent pour jeune couple commençant et ambitieux. Prix agréable.

**SAINT-BONIFACE**

À louer: (Taché-Marion) - offices professionnels. Sous-loués, en face de rue de l'hôpital Saint-Boniface. 790 pieds carrés d'espace nouvellement remodelé. Divisé en 2 offices privés, chambre pour café, office général, et chambre de réception. Tapissé mur à mur, air climatisé; l'appartement au coût de 523.00/mois, comprend le nettoyage, les "utilities". Disponible immédiatement.

Je cherche de 150 à 200 acres de terrain ouvert en dedans du périmètre ou bien à environ 20 minutes de Winnipeg.

Je cherche aussi des fermes dans la région sud-est du Manitoba (pour une ou deux familles).

***Pour plus d'informations à ce sujet, téléphonez à:***




**Claude Jolicoeur**
Pro West Realty Ltd.
Tuxedo Shop Mall
Winnipeg, Manitoba
**477-1243** ou le soir **(1) 424-5407**

## BOUCHARD REALTY

**Téléphone: (1) 433-7502**

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

**Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.**

**SAINT-PIERRE**
Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...

**SAINT-PIERRE**
Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

**SAINTE-ANNE**
**"Hobby Farm" de 6 acres**, bungalow de 3 chambres à coucher - étable avec "Barn Cleaner" - 2 graineries en métal, et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

**ILE-DES-CHÊNES $53,000**
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

## LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES

**est à la recherche de**

## Deux Commis-Mécanographes

à temps partiel régulier, un(e) pour l'après-midi et l'autre de 6 heures à 10 heures du lundi au vendredi.

**Fonctions:** Opérer machines comptables et travail de commis

**Entrée en fonctions:** le plus tôt possible

Prière d'adresser votre demande avant le **12 mars** au



**Gérant de bureau**
La Centrale des Caisses Populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
**Téléphone — 247-8988**

**DELBRO** REAL ESTATE LTD.
**102-1695 Henderson Hwy**
**North Kildonan, Manitoba**
**R2G 1P1**

**LORETTE, MANITOBA**

Attrayante maison de 7 pièces, 3 chambres à coucher, sur 3/4 d'un acre de terrain, complètement paysagé. Foyer ouvert, lave-vaisselle encastré, tapis mur à mur, garage double avec chauffage et porte s'ouvrant électriquement, serre, nombreux placards de rangement. Prix: $69,000.00. Le vendeur reprendra une 1ère hypothèque à 10%.

Pour plus d'informations, téléphoner à Mrs. S. Wolfe, 222-8623, Delbro Real Estate au 338-0301 ou Albert Delaquis au (1) 878-3340, Bel-Air Realty Ltd. - 257-4765.

## ÉCONOMISEZ

## $ $ $

Le lave-vaisselle vous fera gagner du temps. Un mois de location gratuite - 1 an d'âge - **appartement de 2 chambres à coucher**, près de l'hôpital de Saint-Boniface - à 5' de l'avenue Portage et de la rue Main. Le loyer comprend le lave-vaisselle, tapis mur à mur, système de sécurité, grand réfrigérateur et poêle, $275.00 par mois.

***Appeler Jan C21 Carrie Realty. Laissez votre message au numéro: 233-1999.***

## *SAINT-BONIFACE*

**Nouveau - appartements de 2 chambres à coucher. "Garden appartements". Votre entrée privée - poêle et réfrigérateur - air climatisé - lustre - tapis mur à mur - près de l'arrêt d'autobus, de l'hôpital et du centre ville - seulement $295.00 par mois. Place de stationnement gratuite. Appeler:**

**N. TADCO Ltd. - 889-7630.**




## ROYAL TRUST

1576 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

**PRÈS DU COLLÈGE**
Bonne maison de famille très bien entretenue, 3 chambres à coucher, grande cuisine - $39,900.

**SAINT-VITAL**
Bungalow spacieux de 4 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, garage attenant, lot 63' x 100' près du parc Saint-Vital.

**NORWOOD**
Grande maison, 4 chambres à coucher près des écoles et autobus - $36,900.

**SAINT-ADOLPHE**
Bungalow de 3 chambres à coucher sur lot 70' x 159' - très bonne hypothèque à 10% peut être transférée - anxieux de vendre.

***Appelez Yvette Pelletier***
Res.: **233-9207**
Bur.: **257-3370**

## LA LIBERTÉ

offre un poste à plein temps d'

## Opérateur(trice)

***à la composition des textes.***

Ce travail exige une excellente maîtrise de la dactylographie, une capacité de travailler sous la pression des heures de tombée du journal, de même qu'une bonne connaissance de la langue française.

Le journal fournira l'entraînement nécessaire pour opérer les claviers de la composeuse-titreuse "Compuwriter".

Salaire à négocier, selon l'expérience et la formation.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

***Adresser votre curriculum vitae au:***

**Rédacteur en chef**
**LA LIBERTÉ**
**Casier postal 96**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

## À SAINT-BONIFACE

**À VENDRE** - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663**.

## SAINT-BONIFACE

**NOUVEAUX APPARTEMENTS**

***505, angle des rues Ritchot et Hamel***

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**

## VENTE PRIVÉE

**SAINT-MALO, Manitoba**

Approximativement 900 pieds carrés. Lot de 80' x 160' avec maison ancienne, complètement remodelée, partie additionnelle neuve de 14' x 30' avec porche. Lot de 80' x 160' disponible (si vous avez besoin de plus de place). **$25,000.00**

*Pour plus d'information, téléphoner* ***347-5668.***

## METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182**
**Nap et Bernice Res.: 269-3360**
**Ron Res.: 257-2267**



**RUE NOTRE-DAME $48,700**
Bungalow de 2 chambres à coucher, immaculé, bâti sur commande par l'actuel propriétaire avec beaucoup de goût. Location plaisante, sur beau lot avec très grand garage. Satisfaction garantie.



**5 milles de RICHER $46,900.00**
Valeur, confort et vie privée vont de pair avec ce bungalow exceptionnel de 2 chambres à coucher. Emplacement reposant de plus de 2 acres de "retour à la nature". Le vendeur est anxieux de vendre et nous attendons vos offres.

# James-Émile Prendergast (III)

**L'histoire d'un homme et sa lutte pour sa foi, sa langue, la justice et les écoles.**

## Le sage et le premier président de l'Association d'Éducation du Manitoba

***Dans son deuxième article de la série de trois - dont nous achèvons la publication cette semaine - Robert ANDRÉ avait souligné les différends qui ont surgi entre James-Émile Prendergast et le clergé de Saint-Boniface au sujet du "Compromis Laurier-Greenway" de 1896 sur l'éducation française au Manitoba.***

***Mais 20 ans plus tard, soit en 1916, la plupart des anciens adversaires se sont retrouvés pour faire front commun devant une nouvelle et très grave menace en se regroupant dans l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba.***

**Robert André**

En se préparant pour le pire, l'Association dut procéder prudemment. Elle se voulait représentante de tous les Franco-Manitobains. Un critère essentiel pour arriver à ce but était d'être politiquement neutre. Il fallait mettre en veilleuse toutes les dissensions entre les francophones libéraux et conservateurs. Pour mener à bien les décisions proférées par l'Association, l'unité de tous les francophones sous un même toit n'était plus un luxe dont on pouvait se passer mais un outil de survivance essentiel devant les redoutables événements qui allaient se produire. Comme on le craignait, le 19 mars 1916, le bill de Thornton devint loi par un vote de 36 contre 8. On venait d'abolir toutes les écoles françaises!

L'exécutif de l'Association continua à oeuvrer pendant plusieurs mois, à scruter le terrain avant de convoquer son premier congrès, les 27, 28 et 29 juin 1916 pour exposer aux francophones les options possibles. Plus de 1200 délégués francophones de tous les coins de la province se rassemblèrent à Saint-Boniface pour se donner une direction précise.

Le journal "La Libre Parole" rapporta les propos du discours du président Prendergast qui élucida les explorations préliminaires envisagées par l'Association pour faire face à la situation créé par la loi Thornton.

Il souligna les recours possibles qui leur étaient offerts: 1) une demande pour un désaveu du gouvernement central d'une loi inconstitutionnelle passée par une province était devenu un moyen désuet et pour combattre les injustices d'une minorité. Il fit remarquer que dans le passé, chaque fois que le gouvernement central avait tenté de désavouer une loi provinciale, les Provinces l'avaient emporté sur lui.



**James-Émile Prendergast, à l'époque où il occupait la fonction de juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba.**

Quant à aller devant les tribunaux avec la loi Thornton, l'Association jugea que c'était un chemin miné de problèmes et d'incertitudes pour en arriver à des résultats qui n'offraient pas la garantie d'une situation améliorée. Il expliqua aux délégués que, pour le Manitoba, les points sur lesquels l'Association auraient à s'appuyer dataient d'avant 1870. Elle ne saurait rien réclamer de ce qui avait été acquis après, (par exemple, l'acte des écoles de 1871). Le Juge Prendergast doutait également du résultat pratique d'une victoire devant les tribuneaux, se rappelant bien du cas de la contestation devant les tribunaux de la loi 1890. D'ailleurs le Procureur Général, Joseph Martin, croyant que les catholiques gagneraient, avait déjà préparé un nouveau projet de loi!

### Payer une double taxe

Quant à une demande pour une loi réparatrice, il démontra qu'une loi de ce genre ne saurait toucher l'acte dont se plaindrait l'Association; tout ce qu'elle ferait serait de "fournir l'organisation nécessaire pour avoir un système parallèle d'écoles avec lequel, tout en continuant à payer double taxe, il serait possible à l'Association de taxer et de percevoir au moyen d'un mécanisme semblable à celui de l'Acte des municipalités".

Chacune des trois avenues comportait des dangers inhérents et paraissait peu sûre. Prendergast déclara que pour l'instant, ce qui semblait le plus sûr était de "nous cramponner au système actuel et, et nous maintenir partout en dépit de tous les hommes et de toutes les lois d'enseignement du français".

La lutte devait donc se faire à l'intérieur du système de l'administration scolaire. On passa la résolution et les délégués votèrent presque unanimement et avec enthousiasme en faveur de cette stratégie. Les trois hebdomadaires francophones "La Libre Parole", "LA LIBERTÉ" et "Le Manitoba" acceptaient de se rallier à l'appel d'unité de l'Association et de former une seule voix sur tout ce qui concernait l'Association, laissant tomber pour le moment leurs petites querelles politiques. Tous vinrent à reconnaître le caractère nonpartisan de l'Association comme l'élément primordial à la cohésion et l'unité d'action.

Mais au début même de l'Association, un grain de sable est venu s'introduire dans l'engrenage qui semblait pourtant bien huilé. Une semaine avant le congrès, le député Libéral de Saint-Boniface, M. J-P Dumas demandait à la Cour qu'on lui fasse un procès en français.

C'était pour une affaire de dettes. Ce geste signifiait qu'il allait contester la constitutionnalité de la loi 1890 concernant l'abolition de la langue française devant les tribunaux. Tout en reconnaissant les bonnes intentions et la revendication tout à fait légitime de M. Dumas, l'Association refusa de lui donner son appui et de franchir le seuil de la porte qu'il venait d'entr'ouvrir.

On reprocha à M. Dumas, qui n'avait pas les moyens financiers pour mener l'affaire à bien, de ne pas avoir consulté auparavant l'organisme de qui il allait par la suite demander l'assistance financière. Il faut dire que le coût d'une telle aventure se jouait entre les 20 et 30 mille dollars, tandis qu'on ne trouvait dans les fonds de l'Association à ce moment-là qu'environ 1,300 dollars. De plus, aux yeux de l'Association, c'était un plan d'action qu'elle n'aurait, pour le moment et de toute façon, pas approuvé. En effet, elle craignait de nuire à son propre caractère non politique, et en même temps, elle voulait éviter les enjeux qui pourraient brouiller le rapport favorable qui commençait à s'établir entre elle et le ministère de l'Éducation.



**En 1916, devant l'école Provencher à Saint-Boniface, après une réunion organisée par l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba.**

Une poursuite de ce genre allait déformer la définition et l'esprit qu'elle s'était faite d'elle-même pour attaquer le complexe problème des écoles. De plus des gens "persévérants" comme le Procureur Général, Joseph Martin, existaient toujours dans le gouvernement et dans la pensée de ceux qui l'avaient connu. Les trois journaux francophones du temps firent également mention de rumeurs qui circulaient disant que Norris avait encouragé, derrière les rideaux, l'initiative de M. Dumas afin de créer un schisme au sein de l'Association. Rien de concret n'a donné de substance à ces rumeurs quoique les soupçons qui en découlèrent déclenchèrent certainement le signal d'alerte et de prudence. Donc l'Association rejeta publiquement l'idée. Même, lors du premier congrès, le juge Prendergast n'acceptait le poste de présidence à l'Association auquel il était élu qu'à la condition qu'on ne poursuive pas cette affaire plus loin.

L'Union Nationale Métisse accusa l'Association d'avoir refusé de sauvegarder le traité (de 1870) pour lequel s'était battu les Métis et plusieurs de ses membres retirèrent leur appui en guise de protestation.

En rétrospective, le plan d'action de l'Association, c'est-à-dire fonctionner de façon dissimulée à l'intérieur du système des écoles publiques, semble avoir été judicieux si l'on compare le sort réservé aux Ménonnites. Ces derniers refusèrent tout compromis avec le ministère de l'Éducation et mirent sur pieds des écoles "libres". Le gouvernement intervint, qualifiant ces écoles d'inadéquates et exigeant une réintégration au système d'école publique. Plusieurs refusèrent d'accéder à l'ordre et furent incarcérés ou durent payer des amendes. En 1921, 2,300 d'entre eux quittèrent le Manitoba pour s'installer au Mexique. De 1926 à 1930, 1700 s'établirent au Paraguay.

Les écoles françaises catholiques, sous la tutelle de l'Association firent bonne figure selon les normes établies par la Province. Tout en fermant les yeux sur les multiples "infractions" à la loi par les écoles françaises, le ministère vint à apprécier l'aide que lui fournissait gratuitement l'Association pour gérer un réseau d'écoles très éparpillé et qui s'adressait, à certains endroits à une population qui s'apprêtait mal aux structures imposées. L'Association était devenue en quelque sorte son propre ministère de l'Éducation.

J-E.P. Prendergast céda la présidence de l'Association en 1918, après un terme de deux ans. En 1922, à l'âge de 64 ans, il fut nommé à la Cour d'appel du Manitoba pour en devenir, sept ans plus tard, en 1929, le juge en chef. Il reçut le diplôme de docteur en droit "Honoris Causa" de l'Université du Manitoba en 1937, et de l'Université Laval en 1938.

Une fois nommé à la Cour d'appel en 1922, il quitta les rouages de la vie publique et laissa place à d'autres, plus jeunes que lui. Tout en demeurant juge, il se dit en "retraite", émergeant de temps à autre comme invité ou conférencier pour différentes associations. Il avait fait partie dans le passé de plusieurs organismes qui s'intéressaient maintenant à le recevoir comme invité d'honneur.

## Le plaisir de narrer

Mentionnons qu'il a été de 1884 à 1890 tour à tour et parfois simultanément, maire de Saint-Boniface, président de l'Association de Saint-Jean-Baptiste, membre de la section catholique du Bureau de l'Instruction publique, membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université du Manitoba en 1886 (lorsqu'il n'avait que 28 ans), puis membre du Sénat de cette Université pendant de longues années.

Marié à Olivina Mondor, à Saint-Boniface, le 29 juillet 1886, ils eurent 17 enfants dont quatre sont morts très jeunes.

Un particulier, l'ayant connu personnellement évoque aujourd'hui de sa mémoire l'image de ce personnage, marchant en ville, la tête haute, avec son air un peu aristocratique, faisant preuve d'une extrême courtoisie envers tous ceux qu'il rencontrait. Il se souvient de l'avoir rencontré par hasard un bon après-midi à la Librairie Kérouac, rue Dumoulin, et de l'avoir écouté avec plaisir narrer pendant des heures, dans son admirable langage, quelques causes intéressantes qui avaient été débattues devant lui au tribunal. "C'était mieux, et moins cher, qu'un après-midi au cinéma!" me dit-il.

Antoine D'eschambault, dans **LA LIBERTÉ** du 19 avril 1945, en parlant du Juge Prendergast, écrit:

"On devine facilement comment ce dilletante, ce lettré, qui avait tendance à s'enfermer dans la cellule de son âme pour y rêver, dut réagir au contact des dures réalités auxquelles il se trouva immédiatement mêlé".

## Les solides constructions

Louis-Philippe Gagnon, un ami intime du Juge parlait ainsi de lui dans **LA LIBERTÉ** du 25 mai 1945:

"Frère posthume des grands romantiques, il joignait à d'admirables dons poétiques un besoin impérieux de réalités concrètes. Les solides constructions dialectiques n'avaient pour lui de sens que rattachées à des entités palpables. De là l'art avec lequel il appelait à lui les images les plus propres à illustrer sa pensée. Malgré la fluide souplesse du langage, son procédé d'analyse et de discussion tenait des enchainements mathématiques.

Du reste, il citait les poètes avec autant d'aisance qu'il commentait Einstein; il reconstituait un chapitre de la Philosophie fondamentale, de Balmès, avec autant de conscencieuse application qu'il en mettait à élucider une question noueuse d'ordre juridique. Eclectique, dans la plus large acceptation du terme et esthète de grande classe".

MM D'eschambault et Gagnon écrivèrent ces textes peu de temps après le décès de James-Emile Pierre Prendergast. De fait il quittait ce monde le 18 avril 1945, à l'âge de 87 ans. Me permettant d'emprunter les mots de Louis Riel, il avait visé dans sa vie, comme Riel, des résultats pratiques, et, le fait que nous sommes encore ici pour lire et comprendre ce texte, démontre que son esprit, avec celui de tant d'autres illustres franco-manitobains, opèrent encore aujourd'hui des résultats pratiques.

Espérons que nous puissions continuer à nous joindre à lui et les autres, pour inspirer de la même façon à nos enfants et les enfants de nos enfants, la même fierté, le même courage, et la détermination de demeurer ce que nous sommes et réclamer ce qui nous revient.

**FIN**

# "C'est à notre tour."




"Depuis plus de cent ans, nous, Franco-Manitobains
de tout âge, profession ou origine,
aspirons à vivre pleinement notre langue
et notre culture. C'est à notre tour..."

## L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

les 22 et 23 mars 1980
au Centre des Congrès à Winnipeg

ON VOUS ATTEND!